



100 FCFA

www.adiac-congo.com

N°1821 MERCREDI 11 SEPTEMBRE 2013

Culture et arts

Le Kiébé-kiébé s'expose à Salvador de Bahia



Les autorités congolaises et brésiliennes à l'ouverture de l'exposition

L'essentiel de la collection du Musée-Galerie du Bassin du Congo sur la danse initiatique Kiébé-kiébé pratiquée dans trois départements du Congo (Plateaux, Cuvette et Cuvette-Ouest) fait l'objet d'une exposition qui a démarré lundi à Salvador de Bahia (Brésil), au Musée Afro, considéré comme un lieu de souvenir et de recherches, où l'on note la présence des œuvres d'art en provenance d'Afrique noire.

Cette exposition, qui s'étendra jusqu'au 29 novembre, est l'aboutissement du partenariat entre le Musée afro-brésilien, l'Université fédérale de Bahia et le Musée-Galerie du Bassin du Congo. Il a pour objectif de renouer le dialogue entre les deux peuples et vise le rapprochement de l'Afrique et du Brésil qui ont une culture commune.

Pages 8 et 9

PROCÈS DU 4 MARS

Rectificatif

Le verdict du procès du 4 mars, prononcé le 9 septembre par le juge Mathurin Bayi, président de la Cour criminelle, a condamné six personnes au nombre desquelles le colonel Germain Ickonga Akindou qui a écopé de cinq ans d'emprisonnement assorti d'une amende de 120 millions FCFA et d'un remboursement des frais « détournés », soit 483 millions FCFA. Ceci, au lieu d'une peine de prison à perpétuité comme écrit dans notre édition d'hier.

Le colonel André Joseph Sahooss bénéficie, quant à lui, d'un acquittement pur et simple.

ÉDITORIAL

Détournement

Page 2

FINANCES PUBLIQUES

L'Union européenne s'implique dans la réforme budgétaire et comptable

Dans l'optique de renforcer la gouvernance des finances publiques en République du Congo, la représentation de l'Union européenne (UE) organise un atelier de formation portant sur les nouvelles réformes budgétaires et comptables auquel prennent part des cadres de la direction du contrôle budgétaire.

La mise en œuvre des réformes dans ce secteur permettra au Congo de s'arrimer aux normes et pratiques internationales ainsi qu'aux standards sous-régionaux en matière de gouvernance budgétaire et d'exécution du budget de l'État.

« Cette initiative introduite au cœur de la chaîne de dépense permet d'assurer la qualité des dépenses publiques. Elle permet également de mieux contrôler l'effectivité du service pour l'ordonnancement et le paiement de la dépense publique », a précisé le conseiller au trésor et à la comptabilité publique, Jean Noël Ngoulou, qui s'exprimait au nom du ministre de l'Économie et des finances, Gilbert Ondongo.

Page 5

Nouvelles technologies

Le Congo sollicite l'expérience rwandaise dans le numérique



L'entrevue entre Thierry Mougalla et l'ambassadeur rwandais / crédits photo: Adiac

Une vingtaine d'hommes d'affaires rwandais opérant dans le secteur des technologies de l'information et de la communication (TIC) séjourne au Congo afin d'étudier les possibilités de connexion avec le monde à travers la fibre optique. Lors d'une audience avec le ministre des Postes et télécommunications, Thierry Lezin Mougalla, les deux parties ont débattu du partage d'expérience et de l'élargissement des passerelles en matière de fibres optiques et de procédés « data Centers » en tant que centres de traitement de données. « Les opérateurs rwandais sont ici pour échanger avec leurs collègues dans le cadre de la coopération sud-sud », a déclaré l'ambassadeur rwandais en République du Congo, précisant qu'un partenariat sera signé lors du sommet sur les TIC prévu dans un mois à Kigali.

Page 7

ÉDITORIAL

Détournement

La justice ayant rendu son verdict dans la terrible affaire du 4 mars dont Brazzaville portera longtemps les stigmates, ne revenons pas sur les peines infligées aux inculpés par la Cour criminelle. Arrêtons-nous, en revanche, sur la reconnaissance par la justice congolaise du fait que la corruption, le détournement de fonds, l'enrichissement sans cause peuvent à tout instant provoquer des drames en détruisant des vies humaines par centaines et en causant des dégâts matériels que l'on mettra des décennies à réparer.

Telle est, effectivement, l'une des principales leçons de ce procès qui a vu, pendant quatre longues semaines, s'esquisser, puis se préciser le processus dont, au final, sortit l'explosion des stocks de produits entassés sans la moindre précaution en plein centre de Brazzaville. Qu'il y ait eu ou non à l'origine de ce drame une réelle volonté de nuire et donc un acte criminel, ce qui a véritablement engendré la catastrophe fut la non exécution de l'ordre donné au sommet de l'État de déplacer les explosifs hors de la capitale, dans un lieu sécurisé où il serait possible de les protéger. Et cette non exécution résulte directement du fait que les sommes considérables débloquées par l'État dans ce but ont purement et simplement disparu sans que personne ne s'en émeuve du haut en bas de la hiérarchie.

Au-delà donc du caractère criminel ou seulement accidentel de l'acte qui mit le feu aux poudres, ce qu'il convient de méditer est l'absence de contrôle de l'usage des fonds publics que révèle cette triste affaire. Si, en effet, les procédures mises en place dans le cadre du système démocratique qui est le nôtre avaient été respectées, jamais la catastrophe du 4 mars 2012 ne se serait produite. Très vite serait apparu le fait que l'argent prélevé sur le budget national pour sécuriser les stocks d'explosifs de Mpila était détourné, qu'il servait en réalité à l'enrichissement illégal de quelques uns, qu'il faisait courir à la population un risque majeur.

L'État congolais tirera-t-il pour lui-même les leçons que comporte le verdict rendu lundi par la Cour criminelle ? Les Congolais jugeront sur pièces dans les semaines et les mois à venir, mais il sera difficile aux autorités de ne pas le faire si elles veulent rester crédibles aux yeux du peuple congolais.

Les Dépêches de Brazzaville

AFFAIRE DES DISPARUS DU BEACH

Le PCT annonce des meetings de protestation

Le rebondissement de l'affaire des disparus du Beach à Paris, mobilise le Parti congolais du travail. C'est à ce titre que Michel Ngakala, secrétaire permanent à l'organisation, a fait une importante communication, le 9 septembre, aux membres du parti de Pointe-Noire et du Kouilou.



Le presidium lors de l'assemblée générale extraordinaire du Pct à Pointe-Noire

« Cette affaire a été définitivement jugée par les juridictions compétentes et les sanctions prononcées. L'arrestation du général Dabira est le dernier épisode de ce feuilleton. Ces procédures sont tout à fait artificielles, abusivement artificielles, en raison même du principe juridique universel de l'autorité de la chose jugée. Car en droit on ne peut en effet juger deux fois la même affaire. Ces procédures visent à affaiblir le président Denis Sassou N'Guesso. La majorité présidentielle, devant ces manœuvres répétées, a décidé de dire définitivement non et de ne plus se laisser faire. Elle veut exprimer ce non de manière forte et permanente. Ce non à nos adversaires est surtout un oui au président du comité central du PCT, président de la République. Il sera réaffirmé lors d'un grand meeting de soutien qui

aura lieu le samedi 14 septembre à Brazzaville, le 17 septembre à Pointe-Noire, le 19 septembre à Dolisie et le 21 septembre dans la Sangha », a expliqué Michel Ngakala qui avait en face de lui : des membres du bureau politique, du comité central, des députés et sénateurs, celles de l'Organisation des femmes du Congo, les jeunes de la Force montante congolaise, etc. Autre axe d'intervention de Michel Ngakala, les opérations en cours liées au recensement administratif spécial (RAS) dont le PCT attend de ses membres une grande mobilisation. « La réussite de ce scrutin permettra non seulement de renforcer les bases de la démocratie participative au niveau local, mais également de consolider le processus de décentralisation, maillon essentiel pour un développement durable, afin d'atteindre l'émergence économique

du Congo à l'horizon 2025, comme l'a indiqué, depuis 2012, la Banque mondiale, qui a retenu le Congo parmi les dix pays africains appelés à l'émergence », a-t-il ajouté.

Le RAS est d'une importance capitale et nécessite l'organisation d'une campagne de sensibilisation permanente afin de relever un double défi. D'abord, la mobilisation des électeurs potentiels pour qu'ils se fassent recenser massivement. Ensuite, l'implication de tous dans le RAS.

Michel Ngakala s'exprimait dans le cadre d'une assemblée générale extraordinaire qui a réuni les membres du PCT de Pointe-Noire et du Kouilou. Elle a pris fin avec la présentation des membres du secrétariat du comité du parti des arrondissements 5 Mongo Mpoukou et 6 Ngoyo.

Hervé Brice Mampouya

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétaire : Raïssa Angombo

Comité de direction

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodiolo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nounou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service)
Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service),

Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoulou

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta

Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara

Commercial : Méline Eta

Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence : Ange Pongault

Coordonnateur : Jules Tambwe Itagali

Politique : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa

Société : Lucien Dianzenza

Sports : Martin Enyimo

Service commercial : Adrienne Londole
Bureau de Kinshasa : 20, avenue de la paix Gombe - Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Maquette : Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okasso

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou

Directrice du Développement : Carole Moine

Rédaction de Paris

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma

Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault

Secrétariat : Armelle Mounzeo

Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodiolo

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,

Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia

Assistante de direction : Sylvia Addhas

Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignat,

Brice Tsébé, Irin Mauoukani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moumbélé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala

Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),

Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi,

Mbenguet Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué

Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola

Service pré-presses et contrôle de qualité :

Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispaïn

Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali

84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers

(Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle

Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel

Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma

Assistante : Laura Ikambi

23, rue Vaneau - 75007 Paris - France

Tél. : (+33) 1 40 62 72 80

www.lagalericongoco.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale

www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,

République du Congo

Tél. : (+242)05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle

Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France)

38 rue Vaneau 75007 Paris

Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

NOUVELLES TECHNOLOGIES

1500 participants en formation à Brazzaville

Considérée comme une fête de la technologie par les responsables de JCertif qui en sont les organisateurs, la 4e édition de la formation sur les métiers émergents se déroule du 9 au 15 septembre.

Lors du lancement de cette activité, à la grande bibliothèque universitaire de Brazzaville, les jeunes étudiants congolais ont montré leur envie d'apprendre les métiers liés aux nouvelles technologies. Cette formation prévoit des ateliers gratuits sur les métiers émergents tels que : JAVA, HTML5, Android, Cloud, PHP, Web Design et plus encore. Les participants suivront notamment des cours pratiques sur la création d'une entreprise technologique basée sur les TIC ; l'utilisation des technologies pour accélérer la croissance d'une entreprise ; les notions de l'intelligence collective ; la créativité et l'innovation.

Selon le président de JCertif international, le Congolais Max Bonbhel, l'émergence à laquelle tous les pays aspirent actuellement passe par les nouvelles technologies, no-



Max Bonbhel présentant son organisation au lancement de la 4e édition de JCertif Université ; crédit adiac

tamment par certains métiers comme les développeurs d'application, les analystes, les architectes. « Notre raison d'être est de faire en sorte qu'il y ait un maximum d'hommes et de femmes qui occupent ces postes et qui pratiquent ces métiers pour pouvoir développer des applications qui répondent à des besoins d'entreprises et aussi à des besoins de personnes », a-t-il indiqué.

Organisation internationale à but non lucratif, présente au Canada, en France et dans quelques pays africains dont le Cameroun, la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso, JCertif a pour mission principale d'augmenter le nombre de développeurs d'application en Afrique et au Congo en particulier. Elle collabore avec les grandes entreprises technologiques dans le monde dont Google et Oracle, auprès des-

quelles JCertif a acquis, au fil des années, une certaine notoriété. Dans l'optique de permettre aux étudiants congolais de participer à l'émergence par les métiers liés aux nouvelles technologies, cette organisation a mis sur pied trois grands projets, notamment : JCertif éducation, JCertif innovation et JCertif Lab.

La particularité de la 4e édition réside dans le nombre de partenaires qui a augmenté, surtout au niveau national. Warid Congo est la première entreprise à soutenir ce projet au Congo. Ce partenariat a abouti à la sélection de quatre jeunes Congolais qui vont être installés à demeure pendant six mois dans le cadre du projet Warid Lab. « Ils vont développer une application qui consistera à l'assistance aux étudiants dans l'accès au contenu et aux enseignements de leurs professeurs. Il s'agit non seulement d'aboutir à un projet qui soit viable techniquement, qui puisse fonctionner mais également à une entreprise qui va commercialiser ce projet et rapporter de l'argent, donc créer de l'emploi », a expliqué le di-

recteur général de Warid Congo, Michel Elamé.

Un projet pilote à généraliser sur l'ensemble du pays

Le ministre des Postes et Télécommunications, Thierry Mougalla, a souligné, quant à lui, l'importance de JCertif qui consiste à aider les jeunes à acquérir des outils qui les accompagneront dans le déploiement des infrastructures à haut débit. Cette initiative, a-t-il indiqué, aidera le gouvernement à structurer ce domaine dont il souhaite être un des principaux moteurs de la diversification de l'économie nationale. « Votre projet que je qualifie de pilote est un des exemples de ce que l'État doit généraliser sur l'ensemble du territoire. Nous espérons que ce type de projets va encourager tous les partenaires potentiels qui sont en discussion avec le gouvernement, pour que nous puissions implémenter des centres de formation, des écoles, des structures opérationnelles qui permettront aux jeunes d'apprendre ces différents métiers sur place », a conclu le ministre.

Parfait Wilfried Douniama

MUNICIPALISATION

Les travaux de la ville de Mindouli s'exécutent sans heurts

En 2012 le département du Pool a abrité la municipalisation. L'importance et le volume de certains chantiers justifient le fait que des travaux se poursuivent jusqu'à ce jour comme c'est le cas aujourd'hui à Mindouli. Jean-Bosco Mahoungou, maire de la localité a passé en revue, le 6 septembre, les différents chantiers qui, selon lui, « s'exécutent sans heurts ».

À vu d'œil, les espaces réservés à l'exécution des chantiers ne présentent aucun problème d'expropriation parce que le patrimoine foncier de l'État est préservé. L'hôtel de ville, dont le chantier est suffisamment avancé, sera livré avant la fin de l'an 2013. Les travaux sont avancés à 75%, selon les explications de Magicel Beintho-Mavoungou, chef de chantier. Il reste à finaliser la bache à eau, le terrassement, le mur de clôture, les fosses septiques et la climatisation. Sur les onze projets retenus dans le cadre de la municipalisation, un seul est achevé, celui de l'électrification de Mindouli. Les projets de l'hôtel de la sous-préfecture, les résidences du maire et du sous-préfet, les logements des secrétaires de la mairie et de la sous-préfecture, la fibre optique (pas encore déployée mais la boucle est déjà dans la ville), le commissariat de police, le hangar de stockage et

l'adduction d'eau sont en cours d'exécution. « Nous avons connu un problème lié à l'approvisionnement du gravier. L'entreprise qui exploite les minerais dans la localité, chargée de fournir le gravier à tous les chantiers, a été confrontée à un problème d'électrification. Nous attendons d'autres projets, dont le stade, le marché, les logements sociaux et l'hôpital de base », explique le maire de Mindouli.

Plus de 400 ménages électrifiés

Les populations de Mindouli ont affirmé que la ligne basse tension du réseau de la société nationale d'électricité (SNE) alimentait leur localité. Depuis trois mois, les rues, avenues et plus de quatre cents ménages de la communauté urbaine de Mindouli sont électrifiés par la SNE. Les populations s'adonnent déjà aux petits commerces liés aux exigences du courant électrique. Les populations exerçant des petits métiers retrouvent le sourire même si ce n'est certes pas encore la liesse générale. Les cybercafés, ateliers de vulcanisation, les charcuteries sont des activités lucratives exercées par les habitants de cette communauté. « Les chiffres d'affaires croissent parce que le courant est stable et nous n'achetons plus de gasoil. La clientèle a changé, nous avons des

clients qui débarquent de Pointe-Noire à bord de leur voiture et viennent dormir ici pour continuer le lendemain sur Brazzaville », explique Brice Mibassa, un hôtelier.



Le matériel d'assainissement de Mindouli. (© DR)

La ligne électrique Moukoulou-Mindouli, longue de cent dix kilomètres, est en cours de révision. Alors que le tronçon Pointe-Noire-Loudima-Mindouli, long de deux cent vingt kilomètres, est fonctionnel. Le réseau de la communauté urbaine fonctionne avec une tension électrique de 30 Kv. « Dans deux à trois semaines, la localité de Kinkala sera également connectée. Il nous faut encore une ligne spéciale Mindouli-Kinkala, de 30 Kv, pour alimenter la pré-

fecture de Kinkala », affirme le chef de la centrale électrique de Mindouli, Christel Brilland Yoka.

Des avenues rouvertes à la circulation des citoyens

Le travail manuel au sein de la communauté urbaine de Mindouli est organisé par un effectif de soixante tâcherons et volontaires. Ce personnel, aidé par les fidèles des églises et des associations locales, désherbe au rythme d'un calendrier plus ou moins officiel les espaces publics, les rues, les avenues principales et secondaires, y compris les trois cimetières de la localité dont l'un date de l'époque coloniale. Les équipes de la communauté ur-

baine font des remblais avec le calcaire exploité sur les chaussées des routes non bitumées. Sur les rues et avenues, ils aplanissent parfois aussi les hauteurs des collines pour faciliter la circulation à tout le monde. « Sur la RN1, nous œuvrons pour l'assainissement, là où il y a des dos d'âne nous mettons des pierres et de l'argile pour atténuer les secousses des véhicules lors de la circulation », raconte un tâcheron de Mindouli.

L'ancien circuit d'adduction d'eau au niveau des douze quartiers que compte Mindouli se réhabilite progressivement avec l'aide de la société CMEC en attendant la finalisation du potabloc, en construction par une société chinoise. Par ailleurs, c'est au quartier Sans-Fil II, sur un terrain d'une superficie d'un hectare, que sera érigée l'usine d'adduction d'eau. « Après le traitement de l'eau ici, il sera évacué vers le potabloc avant d'être servi aux populations. Les travaux doivent être terminés avant 2015. En attendant, nous avons un ancien réseau hérité des colons blancs, un autre installé par le CICR en 1998 et les sources naturelles d'eau gérées par les chefs de quartier. En bref, nous avons un réel problème d'obtention d'eau potable », précise Jean-Bosco Mahoungou, maire de Mindouli.

Fortuné Ibara



BRASSERIES DU CONGO (BRASCO) OFFRE D'EMPLOI

DENOMINATION DU POSTE : Adjoint Responsable Informatique
CLASSIFICATION/ CATEGORIE : JC 15
NOMBRE DE POSTES : Un (1)
DIRECTION : Financière

MISSION GENERALE

Sous le contrôle du Responsable Informatique, il est le garant de l'intégrité des systèmes d'information au quotidien. Il coordonne les équipes d'administrateurs, de responsables et techniciens d'exploitation.

ACTIVITÉS ESSENTIELLES

- Assurer la disponibilité de l'infrastructure Clients/Serveurs ;
- Administrer les Serveurs sous Windows 2003 et 2008 Server et les serveurs SQL pour les environnements applicatifs;
- Assurer la Sécurité Firewall/VPN, anti-virus, Wsus, la Sauvegarde System/Data;
- Gérer et administrer les services Domino/ Lotus Notes;
- Mettre à disposition les bases de données Corporate;
- Superviser l'exploitation du système E-series et l'assistance technique auprès des utilisateurs Clients E-series;
- Traiter le plan de sauvegarde « system » et « data »;
- Assurer le monitoring des entrées/sorties avec le monde extérieur;
- Encadrer le personnel informatique;

QUALIFICATIONS/EXPÉRIENCE

- Niveau BAC + 4/5 en Réseau & Système Informatique, âgé de 22 à 35 ans environ, justifiant :
- d'une expérience d'au moins 5 ans en Administration des réseaux Ethernet, en maintenance informatique, bases de données et langage de programmation (Php Mysql Sql Vba....) dans une grande société de la place, avoir la nationalité congolaise ;
- d'une bonne connaissance du système E-services et ces bases de données.

COMPÉTENCES/ CONNAISSANCE

Dynamique, disponible et actif sur le terrain
Maîtrise des infrastructures (Windows et E-series), Expérience Lotus Notes, Outlook, outils TCP/IP, Windows Serveur, et Os400.
Connaissance informatique: Système d'exploitation ; Administration réseau, AS400, etc.
Connaissances théoriques et pratiques en Réseau Informatique
Bonne capacité d'apprentissage, contact humain, autonome
Langues (parlé et écrit): Anglais technique indispensable, Français courant.

Les candidatures doivent être adressées au plus tard le 15 Septembre 2013 à BRASCO BP 1147 Pointe-Noire (Congo-Brazzaville), Tél. : (242) 673 80 80 / 94 02 45 /94 02 46, BrascoDRH@Heineken.com, envoyer CV (situation matrimoniale, photo,...), Tél. et E- mail.

Première Conférence Internationale et Exposition sur les Mines au Congo

Organisateurs:



Sponsors Or



Sponsors Argent



Sponsors Bronze



CIEAC

3 - 4 octobre 2013

Palais des Congrès
Brazzaville
République du Congo

Thème:

un potentiel minier riche mais inexploité



www.ciemcongo.com

Pour plus d'information, merci de nous contacter AME Trade Ldt à: congo@amettrade.org
ou tel: +44 (0) 20 7700 4949 +242 066 95 91 08

PÊCHE ET AQUACULTURE

Le Congo annonce la commercialisation des aliments pour poissons en 2014

La formulation et la commercialisation de ces aliments dès l'année prochaine permettra au Congo d'atteindre assurément l'un de ses objectifs fondamentaux : celui d'accroître considérablement la production aquacole, en vue de mieux améliorer la sécurité alimentaire et lutter contre la faim.



Bernard Tchibambéléla assistant à la formulation des aliments

Le ministre de la pêche et de l'aquaculture, Bernard Tchibambéléla, a annoncé le 7 septembre à Djoumoua, à l'occasion de la clôture de la formation sur les techniques de production des aliments pour poissons. Annoncée pour 2014, cette commercialisation est le résultat de six jours de formation ayant permis aux techniciens du ministère d'assimiler les nouvelles techniques dans la production d'aliments de poissons.

« En accueillant cet atelier, monsieur le coordonnateur du programme ACP Fish II, vous vous inscrivez dans la dynamique du gouvernement, dans sa politique de développement de l'aquaculture et de l'élevage en cages flottantes. J'ai vu moi-même comment vous avez travaillé et je pense qu'il est possible aujourd'hui que le Congo produise les aliments de poissons à base des matières premières », a déclaré le ministre Bernard Tchibambéléla à la clôture de la formation.

Le ministre a précisé que si ce pari est réussi, le Congo comptera parmi les premiers pays d'Afrique centrale à vendre les aliments pour poissons. Cette formation ambitionnait surtout à pallier l'épineux problème de pénurie d'aliments pour poissons en Afrique. Ces aliments de poissons sont formulés à base des matières premières associées et mélangées, favorables pour la bonne santé des poissons.

Firmin Oyé

MAIRIE DE BRAZZAVILLE

Le personnel formé pour gérer une direction nouvellement créée

Les autorités municipales viennent de créer une direction du développement culturel et du tourisme. La formation organisée du 5 au 30 août dernier avait pour objectif de doter les directeurs, chefs de service et agents affectés à cette nouvelle direction des savoirs liés aux nouvelles exigences professionnelles.

La clôture de cette session a été présidée par le secrétaire général de la mairie de Brazzaville, Abraham Ibela, le 9 septembre à la mairie centrale lors de la présentation du rapport synthèse de stage. Les cours dispensés par des enseignants d'universités et d'écoles professionnelles, concernaient le patrimoine historique de Brazzaville. Ils ont appris notamment : le levier de développement urbain, la création et le pilotage des projets culturels, leur développement ; la rédaction administrative et l'organisation du travail ; la gestion intégrée du tourisme urbain et du tourisme culturel ; l'industrie culturelle et de communication ; le management des institutions culturelles et la gestion du risque dans un projet culturel.

Dans son mot de clôture, Abraham Ibela a expliqué que la création de la nouvelle direction du développement culturel et du tourisme à la mairie de Brazzaville, était née de l'ambition du maire, Hugues Nguoulondélé de faire de Brazzaville une ville créative de l'Unesco, une destination touristique attractive et rayonnante à travers le monde. Il s'agit de doter le secteur culturel d'une économie performante pour contribuer au développement de la ville, et améliorer les conditions de vie des habitants par l'accès à la culture et à l'éducation. « Nous comptons beaucoup sur les agents et cadres de cette direction pour aborder ces questions avec professionnalisme et permettre de réaliser nos objectifs. Vous êtes les pionniers de cette direction et vous disposez désormais des outils nécessaires pour aborder les questions culturelles et touristiques », a déclaré Hugues Nguoulondélé.

Notons que la mairie de Brazzaville a créé cette nouvelle direction en vue de développer une économie locale génératrice de revenus et d'emplois, d'accompagner la créativité de ses artistes et acteurs culturels, mais aussi en vue d'offrir à ses habitants les ressources nécessaires à leur bien-être et à leur épanouissement.

Lydie Gisèle Oko

FINANCES PUBLIQUES

Les contrôleurs de budget s'imprègnent des nouvelles pratiques du métier

Les cadres de la direction générale du contrôle budgétaire participent, depuis hier à Brazzaville, à un séminaire sur l'application du manuel de comptabilité budgétaire et sur le guide du vérificateur. « Dans cinq ans, cette structure sera vidée de la plupart de ses cadres les plus expérimentés surtout quand le métier de contrôleur sera appelé à évoluer », a déclaré le directeur général du contrôle budgétaire, Léopold Molomba.

Organisée par l'Union européenne, dans le cadre du projet de renforcement des capacités de la gouvernance des Finances publiques, cette formation vise à doter le personnel de cette structure de notions et techniques lui permettant de s'adapter aux nouvelles réformes budgétaires et comptables.

Entreprises par le ministère des Finances depuis 2009, ces réformes ont modifié les modalités d'exécution du budget de l'État. La chaîne de la dépense, désor-

mais constituée de quatre acteurs, se présente comme suit : les administrateurs de crédits compétents dans l'engagement et la liquidation de la dépense ; le contrôle budgétaire pour le contrôle de l'engagement, la liquidation et le service fait, matérialisé par un procès-verbal de livraison ; l'ordonnateur pour l'émission des titres de paiement ; enfin, le comptable principal chargé du paiement des dépenses. « Cette initiative introduite au cœur de la chaîne de la dépense permet d'assurer la qualité des dépenses. Elle permet également de contrôler l'effectivité du service fait par les prestations et se trouve être la condition sine qua none pour l'ordonnancement et le paiement de la dépense publique », a déclaré le conseiller au trésor et à la comptabilité publique, Jean Noël Ngoulou, au nom du ministre de tutelle. Ces outils qui répondent aux normes et pratiques internationales ainsi qu'aux standards de la sous-ré-

gion, doivent, selon lui, intégrer la réglementation nationale afin de renforcer la gouvernance des finances publiques et l'exécution du budget de l'État.

En outre, le directeur général du contrôle budgétaire, Léopold Molomba, a pour sa part, relevé la nécessité de former les cadres censés assurer la relève au sein de l'administration. Car, la mise en place des budgets programmes par le gouvernement à l'horizon 2020, exigerait des connaissances nouvelles. « Les agents censés assurer la relève n'ont pour la majorité, pas le profil requis. Ceux qui sont formés en finances publiques sont, non seulement inexpérimentés, mais aussi en nombre insuffisant », a-t-il souligné.

Le représentant de l'Union européenne, Matéo Sistori, a saisi l'opportunité pour décliner les missions de son organisme dans l'accompagnement de l'État congolais.

Lopelle Mboussa Gassia

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

L'inspection générale adopte un manuel de procédure

Le document, qui permettra à l'inspection générale des juridictions et des services judiciaires de mieux exécuter ses missions, a été adopté le 10 septembre au cours d'un séminaire de validation, en présence du directeur de cabinet du ministre de la Justice et des Droits humains, Dinard Mobanga Mokondzi

Après le lancement des travaux de réhabilitation des maisons d'arrêt de Brazzaville, Pointe-Noire et Dolisie, le financement des associations non-étatiques, et la livraison d'un véhicule à l'inspection générale, le Projet d'actions pour le renforcement de l'État de droit et des associations (Pareda) entend renforcer les capacités de l'inspection des services judiciaires. Pour ce faire, un expert sénégalais, Abdoulaye Ndiaye, a été recruté afin de rédiger le manuel d'inspection. « La validation de ce document permettra à l'inspection d'avoir un outil performant pour mener à bien ses missions, tant dans les juridictions, que dans les services du ministère de la Justice », a déclaré le représentant de la délégation de l'Union

européenne, Mattéo Sistori.

Dans le même cadre, le Pareda avait envoyé à Dakar, au Sénégal, trois inspecteurs congolais en vue d'échanger avec leurs collègues. Rappelant la mission de l'inspection générale, le directeur de cabinet du ministre de la Justice, Dinard Mobanga Mokondzi, a déclaré que les juges et leurs auxiliaires ne sont pas libres de faire comme bon

line, ce don a été financé à hauteur de 5,8 millions FCFA par le Pareda. À cet effet, le représentant de la délégation de l'Union européenne a signalé que « dans les semaines à venir, le projet dotera l'inspection des équipements informatiques afin de rendre les services de la justice plus performants ». Signalons que ce séminaire s'est déroulé en présence du représen-



La tribune lors du séminaire de validation

leur semble. Par la même occasion, le directeur des maisons d'arrêt et de correction, Jean-Pierre Bakala, a réceptionné un don de médicaments des mains du directeur de cabinet du ministre de la Justice. Composé entre autres de quinine, paracétamol, seringues, amoxicil-

tant de la délégation de l'Union européenne, du ministère de la Justice et des Droits humains, du ministère des Finances, à travers l'ordonnateur national, et de l'inspecteur général des juridictions et services judiciaires.

Josiane Mambou Loukoula

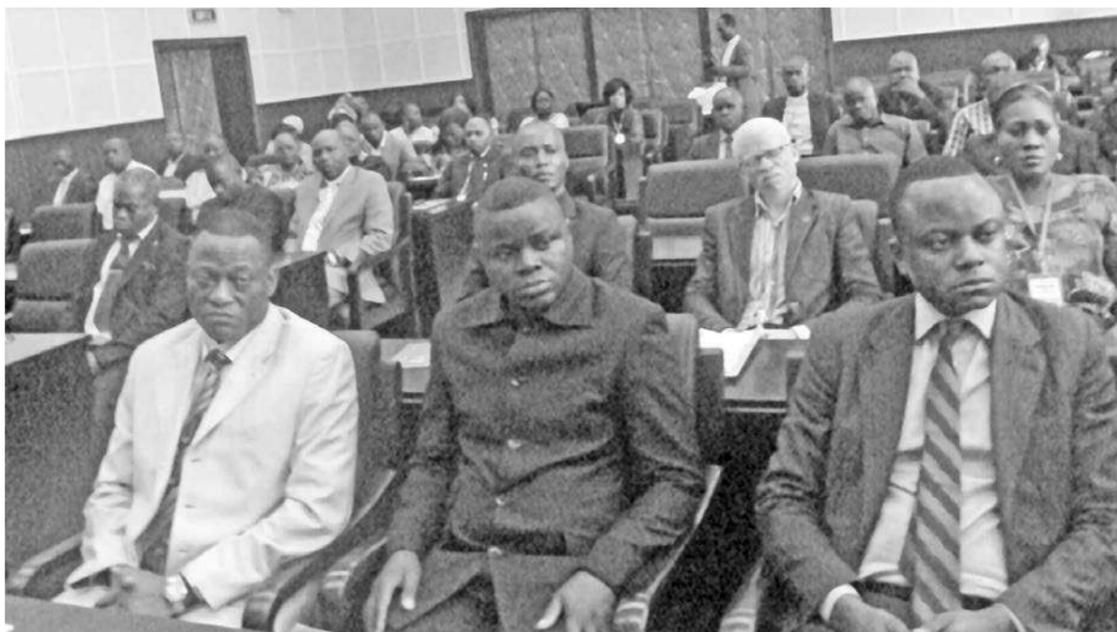
JUSTICE ET DROITS HUMAINS

Bientôt une direction du management de la qualité

L'implantation de cette structure au sein de ce département ministériel permettra de détecter les attentes et les besoins en matière de formation.

Le directeur du management de la qualité, Cyrille Louya, a annoncé le 6 septembre, à la clôture du séminaire de formation en management de la qualité, organisé à l'intention des cadres et agents du ministère de la Justice et des Droits humains, la création des cercles et des cellules qualité. « *Le chef du département est résolument tourné vers le changement, le management de la qualité totale. À nous de nous mettre au travail pour l'atteinte de cet objectif. Je vous exhorte tous, chacun en ce qui le concerne, à devenir des courroies d'entraînement dans vos différents services. Faites la restitution de ce que vous avez appris à ceux qui n'ont pas pris part à cette formation* », a-t-il invité.

La formation qui vient de se dérouler a permis aux participants d'acquérir les connaissances nécessaires à la mise en oeuvre du management de la qualité totale, comme l'a prescrit le ministre.



Les participants

Ayant participé au séminaire au même titre que les autres cadres, Cyrille Louya a souligné la nécessité que tous les participants parlent le même langage. « *Nous savons quelles sont les non-qualités qui minent le fonctionnement de nos structures à partir de l'audit interne. Mieux, le manuel de la qualité de notre ministère pour corriger ces non-qualités a été*

élaboré. Hier nous étions ignorants, aujourd'hui nous avons acquis les connaissances nécessaires pour le changement, le management de la qualité totale. Il n'y a plus d'excuses. Nous sommes tous attendus sur le terrain de la pratique », a-t-il indiqué.

Le directeur général de l'École supérieure de gestion et d'administration des entreprises (ESGEA),

Roger Armand Makany, a de son côté déclaré que « *la direction du management de la qualité doit être l'aiguillon de la formation au sein du ministère* ». Selon lui, cette direction devra non seulement encourager et favoriser la formation, mais aussi être attentive et susciter toutes les formations des cadres et agents du ministère permettant de combattre

les non-qualités sous toutes leurs formes.

Félicitant les participants pour leur assiduité et leur persévérance, Roger Armand Makany a indiqué que la démarche qualité avait deux avantages incontestables. Il s'agit d'abord de contribuer à l'instauration d'un climat de confiance entre les cadres et agents du ministère car chacun dans ses activités au quotidien est orienté spontanément vers la qualité. Cette démarche permet ensuite d'instaurer un climat de confiance au niveau de l'organisation, en adoptant la démarche qualité dans tout ce que l'on pense, tout ce que l'on dit et tout ce que l'on fait.

Les participants ont pris l'engagement de tout mettre en oeuvre pour l'atteinte de cet objectif dans la perspective d'apporter leur contribution au développement du pays, pour un Congo émergent d'ici à 2025. Enfin, ils ont recommandé la mise en place d'un programme de formation approfondie en management de la qualité ; la poursuite du partenariat avec l'ESGEA et la mise à disposition de la logistique nécessaire pour un travail efficient.

Parfait Wilfried Douniama

SOLIDARITÉ

Dons divers de l'Assoc aux orphelinats de Pointe-Noire

Les membres de l'Association de soutien aux orphelins du Congo (Assoc) ont remis le samedi 7 septembre différents dons au Centre d'accueil de Mvou-Mvou et au complexe crèche-pouponnière-gardièrie Jean-Baba situé dans le deuxième arrondissement.

En effet après les différentes prières que les membres de l'Assoc ont effectuées ensemble avec les enfants et les responsables de chacun de ces centres, les membres de cette association ont procédé à la remise aux responsables de ces centres des dons destinés aux enfants, composés de kits scolaires, vivres, habits, chaussures et autres. Expliquant le sens de ce don, Dreid-Emerson Nzikou-Mbenze et Alice-Prisca Yengo, respectivement secrétaire général et responsable de la communication de l'Assoc, ont déclaré : « *La remise de ce don obéit au programme d'activités annuelles de notre association, apporter de l'aide aux enfants orphelins est une responsabilité collective car perdre un parent ou être rejeté par une famille n'a jamais été*

un choix pour ces enfants orphelins ou autres qui vivent actuellement dans ces centres, séparés de leur famille biologique. » Pour leur part, Jean Ndala et Marie-Yolande Mouiri-Nganga, les responsables des centres d'accueil de Mvou-Mvou et du complexe Jean-Baba ont exprimé leur satisfaction pour ces dons : « *Plusieurs associations*



Vue des participants pendant le déroulement des jeux

implantées à Pointe-Noire devraient suivre l'exemple de l'Assoc pour contribuer efficacement au bien-être de tous les enfants vivant dans les différents centres d'accueil. » Signalons que pour une bonne connaissance de ces centres, la fin de la cérémonie dans chacun de ces centres fut marquée par une visite guidée par les membres de l'association accompagnés des responsables des différentes structures.

Séverin Ibara

SOCIÉTÉ CIVILE CONGOLAISE

Les acteurs dressent le bilan des activités

Le Programme concerté pluri acteurs (PCPA)-Congo a entamé du 9 au 26 septembre à Brazzaville, les réunions-bilan des 98 organisations de la société civile regroupées en cinq plateformes thématiques.

Programmées sur deux semaines, ces séances de travail visent à analyser les forces et faiblesses, les potentiels et les obstacles de la période allant de 2011 au 30 juin 2013 dans le cadre du fonctionnement et de la mise en oeuvre des activités du PCPA Congo. Des recommandations seront édictées à l'issue de ces réunions, concernant l'organisation et la gestion des plateformes thématiques, les critères d'appel à candidatures pour leur ouverture à des non membres du PCPA Congo issus d'autres zones d'intervention du PCPA. En outre, les activités et les résultats à atteindre, ainsi que la définition des indicateurs de suivi des activités seront redéfinis au bénéfice des participants.

Ces séances de travail sont organisées dans le cadre du projet « *Des plateformes thématiques structurées et pérennes pour le dialogue société civile-pouvoirs publics en République du Congo* » financé par le Projet d'action pour le renforcement de l'État de droit et des associations (Pareda). Le PCPA Congo est, depuis le 1er juillet dernier, dans sa deuxième phase de mise en oeuvre. La phase de trois ans, qui s'étend du 1er juillet 2013 au 31 décembre 2016, a pour

enjeu de poursuivre le renforcement de la société civile congolaise en vue de sa participation à l'élaboration et au suivi des politiques publiques dédiées à la lutte contre la pauvreté et les inégalités, aux niveaux national et local. Cette phase envisage de renforcer la crédibilité et l'exemplarité des organisations de la société civile congolaises, d'affermir la structuration collective et l'expertise de la société civile congolaise et enfin, de conforter la contribution de la société civile congolaise au développement local des territoires.

Ainsi, dans le cadre de l'objectif spécifique II, un sous-projet a été soumis et financé pour 18 mois par le dixième Fonds européen de développement (FED), dans le cadre du Pareda du ministère de l'Économie, des Finances, du Plan, du Portefeuille public et de l'Intégration.

Les plateformes thématiques, définies par le comité de pilotage en mars 2011, ont été lancées à partir de septembre 2011 à travers des réunions d'information et de sensibilisation des membres de l'Assemblée plénière du dit Programme dans les différents départements d'intervention du programme. Rappelons que les cinq plateformes mises en place ont pour thématiques : Eau et assainissement ; Éducation, Formation, Insertion ; Développement rural et agricole ; Groupes vulnérables et droits humains ; enfin, la plateforme Santé.

Elles ont pour objectifs : la création de discours collectifs et la rédaction de productions dégagant des positions communes, l'apprentissage de la concertation entre organisations de la société civile et de la concertation entre organisations de la société civile et pouvoirs publics, la structuration des organisations de la société civile au sein des plateformes, la connaissance de la problématique de chaque secteur d'intervention de la lutte contre la pauvreté et des inégalités, l'influence des organisations de la société civile sur les politiques publiques et la contribution des organisations de la société civile à l'élaboration et la mise en oeuvre des politiques publiques existantes.

Dans sa deuxième phase, le PCPA Congo s'exécutera dans les sept départements notamment, la Bouenza, Brazzaville, la Cuvette, le Niari, les Plateaux, Pointe-Noire et la Sangha. Le programme compte actuellement 112 membres congolais et français. Les 112 des 121 membres sont des organisations de la société civile, dont 98 congolaises et 14 françaises. L'on compte parmi ces organisations de la société civile, trois syndicats notamment dont deux congolais et un français. Sachant que neuf membres sont des pouvoirs publics, dont 5 des collectivités locales (une française et quatre congolaises) et quatre ministères (un français et trois congolais).

Fortuné Ibara

SYRIE

Barack Obama satisfait de la proposition russe

Le président américain Barack Obama s'est réjoui, lundi, de la proposition russe de placer les armes chimiques syriennes sous contrôle de la communauté internationale, estimant qu'il s'agit d'« un développement potentiellement positif » qui pourrait conduire à une « percée » dans la résolution de la crise, tout en avertissant que la proposition ne devrait pas être utilisée comme une tactique dilatoire.

Lors des entretiens accordés aux chaînes télévisées, Barack Obama a dit qu'il préférerait parvenir à une solution diplomatique à la crise plutôt que de procéder au lancement d'une attaque militaire, ce qui indique qu'il est susceptible de renoncer à l'attaque contre la Syrie si le gouvernement syrien venait à céder le contrôle de ses armes chimiques.

« Le secrétaire d'État John Kerry et le reste de mon équipe de la sécurité nationale engagera avec les Russes et la communauté internationale pour voir si nous pouvons aboutir à une solution exécutoire et sérieuse », a annoncé Barack Obama. Au cours des entretiens, Barack Obama a également indiqué qu'il restait sceptique sur le fait que la Syrie céderait son arsenal d'armes

chimiques, et qu'il ne prendrait pas pour argent comptant les déclarations émanant des responsables du gouvernement syrien allant dans le sens de la proposition russe.

« Nous ne voulons pas seulement d'une tactique dilatoire visant à dissiper la pression que nous exerçons sur eux en ce moment », a-t-il dit à NBC.

Barack Obama a également annoncé que la proposition n'était pas vraiment une surprise pour lui, étant donné qu'il en avait déjà parlé avec le président russe Vladimir Poutine, notamment au sommet du G20 la semaine dernière à Saint-Petersbourg, en Russie.

Le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, a fait la proposition lundi matin, demandant à la Syrie de « placer les stocks de ses armes chimiques sous le contrôle de la communauté internationale afin qu'elles puissent être détruites ». La proposition a obtenu une réponse positive de la Syrie. L'administration Obama accuse le gouvernement syrien d'avoir eu recours aux armes chimiques, et cherchait jusqu'à ce nouveau développement l'approbation du Congrès pour justifier une attaque militaire visant à punir la Syrie.

Xinhua

COOPÉRATION

Le Congo et Rwanda échangent sur le numérique

Les deux pays sont résolus à renforcer leur collaboration dans le secteur des Technologies de l'information et de la communication (TIC), au nom de la coopération Sud-Sud.

Les deux pays multiplient les actions dans la marche vers le désenclavement numérique. La présence à Brazzaville d'une vingtaine d'hommes d'affaires rwandais opérant dans le secteur des TIC répond à cet objectif. Reçue, le 10 septembre, par le ministre congolais des Postes et Télécommunications, Thierry Lézin Mougalla, la délégation a échangé sur les mécanismes menant à une intégration élargie en matière des TIC. L'objectif étant, entre autres, de renforcer la connexion au reste du monde à travers la technologie de la fibre optique, en impliquant secteurs public et privé notamment les entreprises.

Cette intégration, a expliqué Thierry Lézin Mougalla, s'élargira par ailleurs entre l'Afrique de l'Est et l'Afrique occidentale. Ce, à



L'ambassadeur rwandais répondant aux questions des journalistes

travers des passerelles en matière de fibres optiques et de procédés concernant les « data centers » qui sont des centres de traitement de données.

L'ambassadeur rwandais au Congo, Amandin Rugira, chef de file de la délégation venue du pays des mille collines, a abondé dans le même sens. « Les opérateurs rwandais sont ici pour échanger avec leurs frères congolais dans le cadre de la coopération Sud-Sud », a-t-il déclaré. Amandin Rugira a révélé qu'un partenariat serait noué entre les deux pays, dans les prochaines semaines. Ce sera

sans nul doute lors du sommet sur les TIC que le Rwanda abritera dans moins d'un mois.

En rappel, les opérateurs rwandais ont eu des séances de travail avec les administrations congolaises concernées par ce domaine. Il s'agit notamment, du ministère des Postes et Télécommunications, du projet Central African Backbone (CAB), de l'Agence des régulations

des postes et télécommunications ainsi que plusieurs autres opérateurs du secteur privé. Le président de la chambre des TIC du Rwanda, Geoffroy Kayonga, s'est dit satisfait des échanges entre les deux parties.

Le Rwanda, comme l'a reconnu Thierry Mougalla, est plus avancé que le Congo dans le domaine des TIC. Ainsi, cette coopération permettra au Congo de tirer profit de l'expérience de ce pays puisque l'autre partie trouvera également son compte dans cette collaboration.

Rominique Nerplat Makaya

Crédit Rentrée Scolaire
 TRAITÉ DE DROIT GRATUIT

BGFI Bank vous accompagne pour la rentrée scolaire

AF AO
 www.bgfi.com

1.25 F/sec

- Vers tous les réseaux
- Où que vous soyez

Shh... Ne le dites à personne

Warid Xpress
 Qui dit mieux ?

WARID
 Passer à l'action

www.waridtel.cg | 04 400 01 23 ou 123

EXPOSITION KIÉBÉ-KIÉBÉ

Le Brésil abrite l'événement du 9 septembre au 29 novembre

L'exposition du Kiébé-kiébé a démarré par la conférence de presse. Au nombre des intervenants, Graça Teixeira, responsable du Musée Afro-brésilien (Mafro) de l'université fédérale de Bahia, qui a exposé sur le sens de ce projet.

Graça Teixeira a rappelé à l'auditoire que le lien entre la structure qu'elle dirige et le musée galerie du Bassin du Congo a été établi grâce à Lydie Pongault qui a proposé cet ambitieux accord. Pour la première fois de son histoire, le Brésil va abriter cette exposition venant du Congo. Elle a précisé qu'une équipe représentée de Congolais venus du musée galerie Bassin du Congo et ceux de l'ambassade du Congo dans ce pays, ainsi que les Brésiliens de l'université de Bahia et de l'ambassade vont travailler ensemble pour la réussite de cette exposition qui va durer du 9 septembre au 29 novembre 2013.

« C'est une grande expérience pour nos étudiants et toute la société de Bahia. Nous avons

un grand respect pour chaque pièce. Nous sommes tenus de les garder soigneusement d'autant plus que ces pièces sont un patrimoine très important pour le Congo », a-t-elle confié. Joao Carlos Salles, directeur de la faculté de philosophie et des sciences humaines, représentant le recteur de l'université de Bahia, a salué cette initiative qui pour lui, n'est que le début de nombreux échanges dans le futur. « J'espère que nous irons au-delà de ceci. Car, nous devons profiter de cette exposition pour rétablir nos relations régulières entre nos universités. Ce qui peut signifier un échange entre nos étudiants et les professeurs, notamment dans la formation des ressources humaines. Aussi, cette exposition permettra de créer d'autres chemins. Ce n'est pas par hasard si elle a eu lieu ici au Brésil et précisément à l'université fédérale de Bahia », a expliqué Joao Carlos Salles.

Au Congo, le Kiébé-kiébé est dans sa réalité



Les présentations avant la conférence de presse

Lydie Pongault, directrice du musée galerie du Bassin du Congo, a expliqué pourquoi le Kiébé-Kiébé ne s'était pas déporté sur place au Brésil. Pour elle, deux raisons expliquent cela. D'abord parce que la logistique est très lourde ; ensuite, le Kiébé-Kiébé répond à certains

critères tant sacrés que profanes qu'il faut respecter. Au regard de ces contraintes, il était difficile de le transporter jusqu'au Brésil. Lydie Pongault a cependant saisi l'occasion pour inviter les Brésiliens à venir découvrir le Kiébé-Kiébé au Congo-Brazzaville, car « là au moins il est dans sa réalité, dans son environnement ». Le professeur Moyikoua, recteur de l'université Marien-Ngouabi de Brazzaville, a abordé la nécessité d'une coopération entre l'université fédérale de Bahia et l'université Marien-Ngouabi. « Votre université n'a pas encore eu d'accords avec des universités sub-sahariennes. Je crois qu'il est temps que votre université scelle des liens avec l'université Marien-Ngouabi, parce que nous avons beaucoup de choses en commun », a-t-il recommandé.

Répondant à cette préoccupation, Joao Carlos Salles a déclaré qu'« il y a trois ans, le Brésil a signé un accord d'enseignement permettant aux étudiants congolais de venir faire l'université dans ce pays sud-américain. À ce jour, quelques étudiants congolais étudient dans des universités fédérales ou privées du Brésil. »

Afin de promouvoir cette exposi-

tion, les responsables du musée Afro-brésilien de l'université fédérale de Bahia, entendent utiliser les radios, les télévisions et les réseaux sociaux. Ils inviteront également les étudiants de l'université de Bahia et d'ailleurs au Brésil à venir visiter cette exposition qui va durer trois mois. Ils prévoient également d'organiser des conférences, notamment avec les peuples bantous vivant au Brésil.

À l'issue de cette conférence de presse, Lydie Pongault a offert au musée Afro-brésilien de l'université fédérale de Bahia, quelques pièces du musée galerie Bassin du Congo. Ces objets ont été réceptionnés par Graça Teixeira. Rappelons que le musée afro-brésilien (Mafro) de l'université fédérale de Bahia est issu d'un programme de coopération culturelle entre le Brésil et les pays d'Afrique pour le développement des études centrées sur la thématique afro-brésilienne, en accord entre les ministères des Affaires étrangères, de l'Éducation et de la Culture, le gouvernement de l'État de Bahia, la préfecture de la ville de Salvador et l'université fédérale de Bahia.

De notre envoyé au Brésil,
Bruno Okokana



Lydie Pongault remet quelques pièces du musée galerie Bassin du Congo à Graça Teixeira

TerraTech
Le monde de l'informatique

AVENUE ALPHONSE FONDÈRE -
IMMEUBLE C.N.S.S ROND POINT CITY
- REZ-CHAUSSEE.
CONGO-BRAZZAVILLE
TEL: 00242 06 8813434 - 00242 053813434
EMAIL: INFO@TERRATECH-CG.COM



296.000 T.T.C
GARANTIE 1 AN

Acer Aspire E1-531

Intel® B960 Processeur 2.2GHz, L3 Cache
Ecran HD Led 15.6
2GB DDR3 Memoire
500GB Disque Dur



**Hp Cp1525 imprimante
laser couleur**

285.000 T.T.C
GARANTIE 1 AN

CONGO-BRÉSIL

Vernissage du Kiébé-kiébé à Salvador de Bahia

Après une première nationale au mois d'octobre de l'année dernière à Brazzaville, le Kiébé-Kiébé s'est exporté à Salvador de Bahia, au Brésil. Le 9 septembre, l'essentiel de la collection du Musée-Galerie du Bassin du Congo sur cette danse-spectacle initiatique pratiquée dans les départements des Plateaux, de la Cuvette et de la Cuvette-Ouest a, en effet, été présenté au public brésilien lors de la réception inaugurale de l'exposition qui s'étendra jusqu'au mois de novembre.

Dialogue des peuples, pourrait-on dire, mais il convient d'expliquer, dans le cas d'espèce, qu'il s'agit aussi d'un rapprochement entre deux parties du monde, l'Afrique et le Brésil, qui ont en réalité beaucoup de choses en commun. Le Brésil est, pour tout dire, une mosaïque de cultures qui puise beaucoup dans un vécu fait d'expériences venues d'ailleurs, et de liens historiques avec l'Afrique noire.

Le Musée afro-brésilien (Mafo) de Salvador de Bahia, qui accueille le Kiébé-Kiébé, en partenariat avec l'université fédérale du même État, est un lieu de souvenir et de recherches, où la présence d'œuvres d'art en provenance d'Afrique de l'Ouest est dominante, à travers des pays comme le Bénin, le Nigeria, le Ghana, le Togo, le Sénégal et le Burkina Faso. Pour ce qui est de l'Afrique centrale, absente sur ce plan à Salvador, on pourrait dire que le Congo, dont une rare photo des années 1950 prise dans le quartier Poto-Poto à Brazzaville sur les instruments de musique constituait l'unique repère, y fait une entrée remarquée par le biais du Kiébé-



Une vue de l'exposition

Kiébé. Alors qu'au mois de novembre prochain le fonds exposé sera rapatrié vers le Congo, Salvador de Bahia héritera de pièces offertes par Brazzaville à l'occasion d'une conférence de presse qui précéderait le vernissage. Ce qui pourrait marquer le départ d'une coopération culturelle plus suivie entre les deux musées, peut-être plus largement entre le Congo et le Brésil.

Expertise

Sur la liste des délégués congolais présents dans la mythique ville brésilienne de Salvador, qui abrite à elle seule quatre musées sur la quinzaine que compte le Brésil, figurent de nombreuses personnalités

ressources de l'univers Kiébé-Kiébé. Parmi lesquelles le Pr. Théophile Obenga, qui n'est plus à présenter, le Pr. Armand Moyikoua, recteur de l'université Marien-Ngouabi, Camille Bongou, Pierre-Cébert Ibocko-Onangha, préfet de la Cuvette, très en vue lors de l'exposition de Brazzaville, Jean-Michel Ossemalekou. Architecte-urbaniste, ce dernier pourrait peut-être, un jour, mettre son expertise à contribution dans l'érection prochaine du musée kiébé-kiébé de Ngolodoua à Oyo.

Mais il faut noter tout particulièrement l'appui multiforme apporté par le cabinet du président de la République, Denis Sassou

N'Guesso ; l'intérêt croissant pour l'aventure exprimée par le directeur général des *Dépêches de Brazzaville*, Jean-Paul Pigasse ; la part prise par le Musée-Galerie du Bassin du Congo, que dirige Lydie Pongault, conseiller à la Culture et aux Arts du chef de l'État ; et enfin, l'adhésion et le concours inestimables de la partie brésilienne, avec, en première ligne, l'ambassadeur, Paulo Voloski, en poste à Brazzaville.

Interventions

L'ambassadeur du Congo au Brésil, Louis-Sylvain Goma, a associé ses efforts à ceux de la délégation de son pays pour la réussite du ren-

dez-vous. S'exprimant à l'inauguration du vernissage sur un banc d'honneur où l'on notait, entre autres personnalités, le ministre d'État, ministre de la Justice et des Droits humains, Aimé-Emmanuel Yoka, l'ambassadeur du Congo a déclaré : « Je prends l'engagement de contribuer davantage à la promotion de la coopération entre le Brésil et le Congo. » Résidant à Brasilia, la capitale brésilienne, Louis-Sylvain Goma a tenu personnellement à prendre part à la manifestation. « De discussions en pourparlers, offrir au peuple brésilien la possibilité de découvrir cette exclusivité sociale et culturelle de la République du Congo s'est imposé comme une évidence. Dès lors, toute l'équipe du Musée-Galerie du Bassin du Congo s'est employée sans relâche à donner une consistance à cette belle aventure, sous l'impulsion du cabinet du chef de l'État, Denis Sassou N'Guesso », a noté pour sa part Lydie Pongault, dans son discours de circonstance. Et d'ajouter : « Le Mafo offre un écrin exceptionnel de beauté, et la présence des hautes autorités de nos deux pays traduit la profondeur des liens qui unissent nos deux pays. » Elle a rendu hommage à la coordonatrice du Mafo de Bahia, Graça Techeira, sous les applaudissements du public venu nombreux à la cérémonie. Le mot du vice-recteur de l'université fédérale de Bahia a consacré l'ouverture officielle de l'exposition Kiébé-Kiébé marquée par la visite de la collection venue de l'autre côté de l'Atlantique, de la République du Congo.

Gankama N'Siah



MBOTE!

Vous faites partie des privilégiés

PROGRAMME MBOTE



flyeair Bienvenue chez nous. www.flyeair.com ; Relations clients : + 242 06 509 0 509 (Congo) + 33 01 78 77 78 77 (France) E-mail: relationclients@flyeair.com



Assurances et Réassurances du Congo





Soyez rassurés, vous êtes bien assurés
Assurances et Réassurances du Congo
A Brazzaville : 222 01 40 67 - A Pointe-Noire : 222 54 12 86 - Et chez tous nos agents généraux.

40 ans d'Assurance d'Expérience d'Investissements dans l'économie congolaise

Soyons fiers de ce que nous avons bâti ensemble

Tél. : (242) 22 281 53 89 / 22 281 40 67

www.arc-congo.cg

CONGO-NAMIBIE

Les ministres examinent les domaines de coopération

À l'occasion de la 3^e Commission mixte de coopération qui s'est tenue du 3 au 5 septembre à Windhoek (Namibie), le ministre congolais des Affaires étrangères, Basile Ikouébé, a échangé avec son homologue namibienne, Netumbo-Nandi Ndaitwah.

Au cours de cet entretien, les deux personnalités ont tout d'abord évalué le niveau de coopération de leurs pays. Elles ont ensuite relevé avec satisfaction, la mise en œuvre de l'accord sur la formation technique et professionnelle permettant aux étudiants congolais de fréquenter l'Institut polytechnique de Namibie, ainsi que la mise en œuvre de l'accord sur la pêche et l'aquaculture grâce auquel des stagiaires congolais sont formés à l'Institut de pêche maritime en Namibie.

Basile Ikouébé et Netumbo-Nandi Ndaitwah ont également évoqué la mise en œuvre de l'accord relatif à l'exemption des visas pour les détenteurs de passeports diplomatiques et de service. Ils ont convenu d'octroyer à la partie congolaise, vingt places à l'Institut polytechnique pour la formation des instituteurs en langues anglaise et française et de renforcer leur coopération dans les domaines des hydrocarbures, mines et télécommunications. Dans le cadre de la coopération décentralisée, des échanges s'effectueront entre le port de Walvis Bay et celui de Pointe-Noire. Par ailleurs, le Congo a remis à la Namibie un arrêté portant cession des terrains devant servir à la construction du centre commercial et industriel à Liambou, dans le département du Kouilou, à 20 kilomètres de Pointe-Noire.

La 4^e session de la Commission mixte de coopération entre le Congo et la Namibie se tiendra à Brazzaville en 2015.

Yvette Reine Nzaba

CENTRAFRIQUE

Des rebelles proches de François Bozizé contrôlent des localités du Nord-Ouest

Selon des sources militaires, la situation reste toujours tendue au nord-ouest du pays où des partisans armés de l'ex-président centrafricain, François Bozizé, tenaient mardi des villages situés aux alentours de Bossangoa, à quelque 250 km de Bangui.

Pour Lévy Yakété, porte-parole du général Bozizé renversé le 24 mars dernier par l'Alliance Séléka de l'actuel président Michel Djotodia, l'heure a enfin sonné pour que le président déchu revienne à la tête de la Centrafrique. « À travers ces attaques, les FACA ont donné une réponse aux exactions inadmissibles des éléments du Séléka contre la population (...). C'est le début des opérations destinées à remettre au pouvoir le président Bozizé qui a été démocratiquement élu et à rétablir l'ordre constitutionnel », a-t-il précisé.

Même si le contrôle des localités du nord-ouest n'était pas toujours confirmé de source indépendante le même jour, un officier qui a requis l'anonymat a néanmoins indiqué que les éléments de François Bozizé avaient in-

vesti quelques villages de cette partie du pays et les contrôlaient. « Des villages situés autour de Bossangoa sont toujours tenus par les hommes se réclamant de l'ex-président. Mais les forces de défense et de sécurité (Séléka) contrôlent la ville de Bossangoa », a-t-il affirmé.

François Bozizé, qui a dirigé la Centrafrique pendant dix ans, est originaire de la préfecture d'Ouham, dont Bossangoa est le chef-lieu. Lors de son passage en France en août dernier, il s'était dit prêt à reprendre le pouvoir si l'occasion se présentait. L'ancien président avait indiqué qu'il privilégierait la voie du dialogue, parce que selon lui, « la voie des armes ne vient que lorsque la solution politique n'est pas trouvée ». À en croire des témoins, les derniers affrontements entre les partisans de François Bozizé et des hommes restés fidèles à Michel Djotodia aggravent une situation sécuritaire et humanitaire déjà chaotique depuis la prise du pouvoir par la coalition Séléka dont les combattants sont accusés d'exactions, de violences et de

pillages à répétition contre la population. Après les combats du week-end dernier et de lundi, entre les deux camps adverses dans les environs de Bossangoa, le gouvernement centrafricain et la FOMAC ont annoncé que plus de 70 personnes avaient trouvé la mort dans ces affrontements. « Les forces du ministère de la Défense ont perdu cinq hommes et il y a eu plus de cinquante tués parmi les assaillants et les civils lors des combats de samedi et dimanche », a déclaré Guy Simplicien Kodégué, porte-parole de Michel Djotodia. Le Haut commissariat de l'ONU pour les réfugiés estime à 200.000 le nombre de personnes déplacées déjà enregistrées en raison de ces violences.

Les pays voisins comme le Tchad, le Cameroun et la République démocratique du Congo (RDC) ont reçu plus de 62.000 personnes depuis le début de la crise en septembre 2012. Au moins huit villages ont été incendiés au cours de récentes violences dans le nord du pays, a ajouté le HCR.

Nestor N'Gampoula

Offre d'emploi pour le poste de House Manager (Régisseur ou Intendant de résidence)

Date limite de réception des dossiers: Mardi 24 Septembre 2013

Un employeur occidental résident à Brazzaville recherche une personne ayant au moins 3 ans d'expérience et une connaissance pratique dans la gestion d'une résidence. La personne devra également posséder une bonne maîtrise de la langue française ainsi que les compétences professionnelles requises pour gérer un diner de divertissement ou de représentation de haut niveau. La connaissance de la langue anglaise sera un atout. L'intéressé(e) qui sera recruté(e) comme Régisseur ou Intendant de Maison s'occupera de la gestion globale de la résidence et assurera la supervision des autres agents ou personnels de maison. Il/elle servira également d'agent de liaison avec d'autres services pour d'éventuelles réparations ou installations dans la résidence. Il/elle devra avoir des notions de base en mathématiques pour être capable d'assurer la comptabilité dans les dépenses et devra faire montre d'une bonne éthique professionnelle. L'intéressé(e) exécutera également d'autres tâches sur instructions de son employeur.

Veuillez déposer vos candidatures à l'adresse suivante :

Ambassade des États-Unis - Brazzaville
Boulevard Denis Sassou Nguesso N° 70-83 Section D
Face Maternité Blanche Gomez, Bacongo, centre ville.

Merci de votre intérêt et Bonne chance !

BUROTOP IRIS

Intégrateur de Solution



Communications Unifiées

- Vidéoconférence et Multimédia
- Voix et Messageries Unifiées
- Téléphonie IP

BRAZZAVILLE : 4, Avenue Foch - Centre ville
BP. 14764 - Tél. 00 577 78 88 - 06 669 60 40
POINTE NOIRE : Road partner, Kavali
Avenue Mica Kap. Micoi
Tél. +242 04 453 53 53 - 06 958 87 88
République du Congo

KINSHASA : 24, Avenue Colonel Eboya
Commune de Gombe
Tél. +243 997 884 888
République Démocratique du Congo


BUROTOP IRIS
www.burotop.com - www.iris-technologie.com

FOIRE INTERNATIONALE DE POINTE-NOIRE

L'association AIDD a organisé des jeux culturels pour les enfants

En partenariat avec le ministère de la Jeunesse et de l'Éducation civique, l'Association initiative d'aide au développement (AIDD) a organisé sur son stand, le dimanche 8 septembre, des jeux visant à évaluer la culture générale des enfants. Ghislaine Guylaine Mbanzy Ondze, présidente de l'AIDD, a expliqué que l'organisation de ces jeux avait un enjeu culturel. « Ces jeux devraient permettre aux enfants d'enrichir leurs connaissances en matière d'éducation civique et sur tous les sujets de culture générale », a-t-elle signifié. Pendant cette cérémonie, des enfants ont gagné divers gadgets, des titres d'abonnement dans plusieurs bibliothèques de la place ainsi que des bons d'achat de fournitures scolaires. Signalons que la foire de Pointe-Noire, dont c'était la 26^e édition cette année, était ouverte depuis le 13 août. Elle doit normalement prendre fin ce lundi 9 septembre.

Séverin Ibara

AFRIQUE DE L'EST

La mise en place d'un visa unique pourrait stimuler le tourisme

Au cours de la vingt-troisième édition de la course de chameaux de Maralal qui s'est tenue la semaine dernière dans le nord du Kenya, le directeur du Kenya Tourism Board, Murithi Ndegwa, avait indiqué que l'assouplissement des lois en matière d'immigration se traduira par plus d'entrées d'Ougandais et de Rwandais au Kenya, au nom de l'intégration régionale.

L'évènement attire les participants de seize pays. Dès janvier 2014, les ressortissants kenyans, ougandais et rwandais seront autorisés à se rendre dans l'un des trois pays avec simplement leur carte nationale d'identité. La Communauté est-africaine (EAC) est également pour la mise en œuvre d'un visa touristique unique pour les cinq États membres en vue de stimuler l'industrie touristique.

Leurs ministres, notamment du Kenya, de l'Ouganda, du Rwanda, du Soudan et du Burundi, finaliseront les modalités d'utilisation des cartes nationales d'identité comme document de voyage avant le 15 octobre prochain. En ce qui concerne le passeport unique et un visa commun entre les pays de l'EAC, la réalisation de ce projet bute depuis 2005 sur les problèmes de sécurité, l'insuffisance des infrastructures, des désaccords sur les barèmes de visa et la modalité de partage des revenus.

Noël Ndong

La société Silotec Congo vend :

Multi-Diag Actua Muller, état neuf. Matériel de diagnostique multimarque VL, PL + kit asie
Livré avec Kit de câble connexion VL, PL, asie
Prix : 8 200 000

Station de climatisation Bosch tous véhicules, état neuf, outil professionnel de haute qualité-Certification SAE J - 2788
Prix : 3 500 000
Contact : 06 631 71 17

Programme des obsèques de l'ancien député Louis Matouriddi



Cyriaque Zoba, agent des Dépêches de Brazzaville, Léonard Michel Samba, la famille Ntsembo, Hernes Sounga Kouba, Mesmin Matouridi, le colonel Jean Claude Mbouka, le capitaine Adelin Bertrand Matouridi, officier de gendarmerie, et enfants, la veuve Matouridi née Delphine Diamoungana informent les parents, amis et connaissances que les obsèques de leur oncle, père et mari, Louis Matouridi, auront lieu le vendredi 14 septembre selon le programme ci-après :

09h00 : levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville
10h00 : recueillement au domicile du défunt sis rue Loudima n°38 à Moungali.
13h00 : départ pour le village Mbandza-Ndoundga

FINANCEMENT

L'IFC fait le point de ses investissements en Afrique subsaharienne

L'International Finance Corporation (IFC), un groupe de la Banque mondiale (BM), a déclaré avoir engagé quelque 5,3 milliards de dollars dans de nouveaux investissements.

Au cours de ce dernier exercice, près de 65 millions de dollars en services-conseil ont été dépensés en Afrique subsaharienne pour appuyer les secteurs infrastructurels, de la santé, de l'agro-alimentaire et pour d'autres activités dans les pays touchés par des conflits. L'objectif étant d'aider des entrepreneurs africains à bénéficier d'un meilleur accès au financement. Grâce à cet appui, 54 000 Petites & moyennes entreprises (PME) africaines ont pu bénéficier de crédits et d'un soutien à 13,7 millions de personnes du secteur de la microfinance, 360 000 personnes ont pu bénéficier de meilleurs soins, d'une meilleure éducation et d'une réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES).

Par ailleurs, 42 pays auront bénéficié d'un total de 126 projets, pour une va-

leur estimée à 217 millions de dollars ; 1,6 million d'Africains ont pu également bénéficier de l'éclairage, et 27 000 emplois ont été créés. Trois nouveaux mandats de Partenariat public-privé (PPP) ont été conclus ; plus de 50 réformes ont été mises en œuvre dans 17 pays. « En nous concentrant sur le développement du secteur privé en Afrique dans des secteurs clés comme la production d'énergie, les transports ou l'agro-alimentaire, nous jouons un rôle actif dans la stimulation de la croissance économique et la création d'emplois dans la région », a déclaré la directrice d'IFC pour l'Afrique centrale et de l'Ouest. L'utilité des marchés régionaux en Afrique et le nombre des investissements visent à permettre aux entreprises de se développer au-delà de leurs limites nationales, grâce à l'appui aux entrepreneurs et aux exploitants agricoles, à l'amélioration des infrastructures et des services de base et en favorisant le développement des affaires dans

des pays en sortie de conflit.

L'IFC a fait de son assistance dans des situations fragiles et de conflit, une priorité en Afrique, fournissant des programmes d'appui à la quasi-totalité des économies africaines en sortie de conflit. Ainsi, huit pays, dont le Burundi, la République démocratique du Congo (RDC), la République centrafricaine (RCA), la Côte d'Ivoire, la Guinée, le Liberia, la Sierra Leone et le Sud Soudan, ont bénéficié du programme en faveur des États touchés par les conflits en Afrique, notamment des conseils et des financements.

Ces conseils ont contribué au renforcement de l'implantation du secteur privé et à la création des opportunités et des emplois. L'IFC a également mis l'accent, cette année, en faveur des investissements entre marchés émergents, grâce à de nouveaux investissements de type Sud-Sud de près de 400 millions de dollars, notamment des investissements transfrontaliers.

Noël Ndong

COOPÉRATION CONGO-RUSSIE

44 étudiants congolais partent en formation

Alors que la date du départ de ces étudiants n'est pas encore connue, une cérémonie en leur honneur a eu lieu le 9 septembre au Centre culturel russe.

Des recommandations et conseils ont été formulés aux bénéficiaires par Alexandre Aloumba, directeur de cabinet du ministre de l'Enseignement supérieur et Youri A. Romanov, ambassadeur de Russie au Congo. Cette formation s'inscrit dans le cadre de la coopération bilatérale entre le Congo et la Russie. Ces étudiants partent pour une formation de six ans avec une première année réservée à l'apprentissage de la langue russe. La formation inclut différentes spécialités.

« Le Congo compte sur vous pour réaliser les programmes socio-économiques adoptés par le gouvernement », a signifié Youri A. Romanov qui a annoncé, par la même occasion, la célébration en mars 2014 du cinquantenaire de l'établissement des relations diplomatiques entre le Congo et la Russie. Faisant le bilan de cette coopération, l'ambassadeur de Russie au Congo a fait savoir que chaque année, la Russie accorde 50 bourses d'études à l'État congolais.

De son côté, Alexandre Aloumba, directeur de cabinet du ministre de l'Enseignement supérieur, a remercié la fédération de Russie d'avoir accordé à l'État congolais des bourses d'études aux jeunes. Il

a exhorté les étudiants d'observer et de respecter les lois et règlements du pays hôte pour une parfaite harmonie avec les autorités russes. « Vous avez une mission, celle de réaliser vos études avec une volonté et une détermination remarquables parce que le Congo de demain s'appuiera sur vous. Rentrez au pays pour servir la Nation », a précisé Alexandre Aloumba.

Loubaki Blanchard, étudiant bénéficiaire, a salué les efforts des deux gouvernements dans le domaine de l'éducation. « Une nouvelle porte académique s'ouvre aujourd'hui. Les conseils qui nous ont été prodigués restent gravés dans nos cœurs », a-t-il soulevé.

Rosalie Bindika

ASSURANCES GÉNÉRALES DU CONGO

A.G.C.S.A WWW.AGCCONGO.COM

RESPECTER NOS ENGAGEMENTS, C'EST VOUS RESPECTER

CONCERTATIONS NATIONALES

Un début des travaux laborieux

Après avoir consommé quatre jours à discuter sur les détails organisationnels, l'on croit savoir que les différents états généraux pourraient enfin entrer en activité ce 11 septembre.

Quatre jours après l'ouverture solennelle des travaux, les concertations nationales n'ont véritablement pas encore commencé. Les détails d'ordre organisationnels censés être déjà réglés en amont préoccupent encore les esprits au point de semer le doute sur le respect du timing de quinze jours impartis à ce forum conformément à l'ordonnance présidentielle l'instituant. Toute la journée du 10 septembre, les délégués attendaient leurs kits de travail. Le secrétariat technique s'affairait encore jusqu'en début d'après-midi pour apprêter les dossiers avec, à la clé, la répartition des délégués dans les différents groupes thématiques ou états généraux.

Là-dessus, l'option levée était que les concernés choisissent par eux-mêmes leurs groupes suivant leur sensibilité et leur expertise de sorte que le pays en tire profit, quitte au secrétariat technique de recadrer les choses. Pendant que se négocie ce dernier virage en prélude au vrai débat qui peine à com-

mencer, les concertateurs, eux, continuent de tourner le pouce en taillant une bavette, par petits groupes, dans les couloirs de l'hémicycle. Après la répartition des délégués par états généraux suivant les cinq sites retenus pour abriter les discussions (Salle des conférences internationales du Sénat, salle des spectacles du Palais du peuple, Royal hôtel, hôtel Invest et Africana Palace), le présidium désignera les co-moderateurs, rapporteurs et rapporteurs adjoints censés orienter les travaux.

Entre-temps au stade des Martyrs, une petite Commission mixte de vérification s'affairait pour mettre de l'ordre sur les listes envoyées par les différents composantes. Car il a été observé une cacophonie dans ces listings avec le phénomène de doublement qui mine les partis politiques et associations. Chaque délégué était censé remplir auprès du secrétariat technique une fiche individuelle d'identification en vue de l'enregistrement définitif des délégués. C'est dans l'angoisse que de nombreux délégués attendaient la confirmation de leur nom sur les listes transmises par leurs composantes respectives. C'était pour ainsi dire la ruée vers les badges et



Joseph Kabila posant avec les membres du secrétariat technique

les macarons qui donnent accès dans les différents sites des travaux. La presse, elle aussi, n'est pas épargnée par cette pagaille.

Un per diem de 400 dollars !

Tout le monde ne jure que par ces concertations nationales. Se mettre en dehors du cadre apparaît de plus en plus comme un suicide depuis qu'une rumeur faisant état d'un per diem de 400 dollars à al-

louer à chaque participant a fait huer le tour du Palais du peuple. En attendant que la commission chargée de finaliser la liste des participants ne présente son rapport, d'aucuns craignent que l'effectif du départ (soit 686 participants), ne soit débordé avec toutes les pressions exercées sur le présidium par certains compatriotes qui viennent de se raviser en acceptant finalement de rejoindre le train en

marche. Après avoir consommé quatre jours à discuter sur les détails organisationnels, l'on croit savoir que les différents états généraux pourraient enfin entrer en activité ce 11 septembre. Le règlement d'ordre intérieur étant déjà adopté et les délégués inscrits sur les listes thématiques, plus rien ne peut théoriquement entraver le début des assises proprement dites.

Alain Diasso

CPI

L'Acaj salue l'ouverture du procès Ruto et Sang

Pour l'ONG, le début de cette affaire est une opportunité pour toute l'Afrique et le Kenya de connaître la vérité sur les actes perpétrés suite à l'élection présidentielle de 2007 ainsi qu'une opportunité pour les victimes qui sont assurées que la justice leur est rendue par une cour indépendante.

Le procès qui débute le 10 septembre devant la Cour pénale internationale (CPI) sur la situation au Kenya constitue, selon le président de l'Association congolaise pour l'accès à la justice (Acaj), Georges Kapiamba, une occasion pour lutter contre l'impunité de plus hauts responsables des crimes graves et ainsi jeter les bases d'une paix durable, favoriser l'instauration d'un État de droit et prévenir la répétition des atrocités commises en 2007/2008 au Kenya ou sur le continent africain.

La conférence de presse tenue le 10 septembre au siège de cette ONG, à Gombe, a permis au président de l'Acaj de noter également que l'affaire sur le Kenya constitue aussi un signal fort pour des seigneurs de guerre à l'est de la RDC, qui devront réaliser que le pouvoir



Bopaul et Georges Kapiamba

ne sert pas de sanctuaire aux auteurs des crimes internationaux. « C'est la première fois qu'un vice-président, en exercice, comparait devant la CPI conformément au statut de Rome qui consacre le principe d'égalité entre toutes les personnes », a souligné Georges Kapiamba. En vertu de ce statut, a-t-il poursuivi, aucun chef d'État ou de gouvernement ni aucun membre de gouvernement ne peut

bénéficier d'une immunité face à des poursuites judiciaires devant la CPI.

Coopération avec la CPI

L'Acaj, qui est membre du programme de lutte contre l'impunité dans la région de l'Afrique de l'Est et centrale, a exhorté la RDC à continuer sa coopération avec la CPI pour les enquêtes en cours. L'ONG a aussi conseillé l'incitation des autres États africains à ré-

térer leur soutien à cette cour et surtout à adopter la loi de mise en œuvre du statut de Rome, qui traîne depuis plusieurs années. Georges Kapiamba a balayé du revers de la main une opinion qui tient la CPI comme un instrument au service des colonisateurs. « Elle n'est pas raciste à l'égard des Africains; elle ne remplace pas les tribunaux nationaux mais intervient lorsque les autorités ne ma-

nifestent pas de volonté d'enquêter et de poursuivre les auteurs des crimes graves », a-t-il rassuré. Pour le président de l'Acaj, l'objectif de la CPI est d'aider à mettre un terme à l'impunité des auteurs des crimes les plus graves touchant l'ensemble de la communauté internationale et de contribuer ainsi à leur prévention. Le président de l'Acaj, qui a aussi salué le courage des victimes kenyanes afin de servir d'émulation pour les autres peuples du monde, particulièrement de l'Afrique, a appelé les journalistes à ne pas faire l'apologie du crime, dans leur travail. Il est rappelé que le procès ouvert à la Haye oppose le procureur au vice-président kenyan, William Samoei Ruto, et le journaliste Joshua Arap Sang. Ils sont accusés de crimes contre l'humanité commis en relation avec les violences postélectorales de 2007-2008 au Kenya. Alors que le procès du président kenyan, Uhuru Muigai Kenyatta, s'ouvre devant la CPI le 12 novembre. Les trois ont coopéré avec la cour et ont opté pour comparaître volontairement.

Lucien Dianzenza

INFRASTRUCTURES

Inauguration de l'Institut national de l'enseignement de science de santé est imminente

Dans quelques jours, cet établissement de niveau secondaire sera ouvert au public.

Le directeur de la sixième direction du ministère de la Santé publique chargé de l'enseignement médical, Komba Djeko, vient de lancer l'opération d'inscription des élèves et de recrutement des enseignants pour cette école médicale. Après cette opération, il est prévu un concours, c'est-à-dire les postulants doivent passer un test pour se faire inscrire ou se faire recruter. Cette campagne gratuite d'inscription et de recrutement se déroule du 9 au 17 septembre dans l'enceinte de cet établissement scolaire situé à l'intersection des avenues Triomphal et Saïo dans la commune de Kasa-vubu.

Selon le directeur Komba Djeko, dans un premier temps, on n'inscrit que les candidats de deux sections, à savoir l'infirmière et l'accoucheuse. Pour ces deux filières, soixante candidats sont donc at-

tendus à raison de trente par section. Les autres sections seront opérationnelles dès l'année scolaire prochaine.

L'Institut national de l'enseignement de science de santé du niveau secondaire est un don du peuple japonais aux Congolais, il matérialise l'excellence dans les relations entre les deux pays.

Pour que cette école pilote médicale fonctionne dans les normes, le ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi, a signé un arrêté portant création et fonctionnement de cet institut national.

Dans cette école, il est prévu un internat moderne ayant une capacité de cent vingt élèves sur un effectif global de trois cent soixante élèves prévus. Au total, cinq filières de formation seront organisées à savoir les sections infirmière, l'accoucheuse, l'assistant en pharmacie, des techniciens de laboratoire et des techniciens d'assainissement.

Aline Nzuzi

PRÉVENTION DES GROSSESSES D'ADOLESCENTES

Le Dr Angèle Ngombo plaide pour la création des services de planification familiale à Kingabwa

Le phénomène grossesse d'adolescentes est devenu fréquent au quartier Kingabwa dans la commune de Limete.

Chaque parcelle compte au moins une fille mère âgée de 13 ans avec deux enfants, on trouve même de ménages avec une vingtaine d'enfants âgés de moins de 5 ans. Selon le médecin chef de zone de Kingabwa, le Dr Angèle Ngombo, cette situation est accentuée par le fait que le quartier Kingabwa ne dispose pas des structures offrant des services de planification familiale. C'est la raison pour laquelle elle plaide pour que les services de planification familiale soient intégrés dans les structures de santé de sa zone. « Actuellement il n'y a que deux centres qui offrent ces services mais ils font face au manque d'intrants », souligne-t-elle. Ce cri de détresse a été lancé au cours d'une journée de sensibilisation organisée à Kingabwa Usam par le projet Communication for change de l'Usaid (C-Change) à l'intention de

jeunes de ce coin de la commune de Limete. En se rendant à Kingabwa, l'équipe de sensibilisateurs de C-Change est animée par le souci d'apporter la vraie information aux jeunes sur la planification familiale afin qu'ils soient en mesure d'éviter des grossesses précoces qui ont de graves conséquences pouvant entraîner même la mort de la jeune fille à cause de l'immaturité de son organisme qui n'est pas encore préparé à supporter une grossesse.

Malheureusement sur le terrain, il y a beaucoup de jeunes qui, par manque d'information et de dialogue avec leurs parents sur la sexualité qui est considérée comme un sujet tabou, sont exposés aux grossesses précoces et non désirées. Selon le Dr Aimé Kunku 65 % d'adolescents sont actifs sexuellement et ils ne prennent aucune précaution pour se garder des grossesses précoces. À l'entendre parler, plusieurs causes sont à la base de cette situation dont la

pauvreté, la promiscuité, la curiosité, l'influence du milieu, les médias, l'accoutrement, les fausses informations. Les grossesses précoces exposent les adolescents aux complications qui peuvent survenir pendant la grossesse ou à l'accouchement, à l'exposition aux infections sexuellement transmissibles et le VIH, aux traumatismes psychologiques et affectifs, à la discrimination, la stigmatisation...

Pour éviter les grossesses précoces chez les jeunes, Véronique Nkusu, experte en planification familiale au Programme national de santé de la reproduction pense qu'il faut que les parents puissent communiquer avec les enfants. « Dès que la fille voit ses premières règles et le garçon commence à faire des pollutions nocturnes, les parents doivent encadrer les enfants et leur parler de la sexualité pour les épargner du danger qui les guettent en contractant des relations sexuelles précoces », conseille-t-elle.

A.Nz.

DGDA

Des agents et cadres mis à niveau sur le Code des douanes

Cinq directeurs, quarante-trois sous-directeurs, cent vingt-quatre inspecteurs, cent nonante-quatre contrôleurs, trois cent quatre-vingt-neuf vérificateurs ainsi que quatre cent onze vérificateurs assistants ont été formés au bénéfice de leur régie financière.

Le directeur général des Douanes et accises, Déo Rugwiza, a personnellement clôturé, le week-end dernier, la quatrième et dernière session de formation et de mise à niveau de 1166 agents et cadres de la DGDA (Direction générale des douanes et accises). Cette formation a été sanctionnée par la remise des brevets aux participants dont quatre cent vingt-cinq femmes, soit 36,45% du personnel féminin, dépassant ainsi les trente pour cent requis.

Les participants ont été essentiellement renforcés sur le code des douanes, spécialement sur la gestion des risques et l'éthique professionnelle. À travers ce thème, les cours ont été axés sur l'organisation et le fonctionnement des services de la douane, les éléments de base de calcul des droits et taxes, les procédures de dédouanement, les différentes destinations ou régimes douaniers et les règles relatives à la constatation et à la répression des infractions douaniers.

Cette formation vient à point nommé dans la mesure où elle permet de concrétiser l'un des quatre axes prioritaires de la DGDA contenus dans son plan d'action

2013, à savoir le renforcement des capacités de l'un des trois domaines prioritaires retenus : le code des douanes, le code des accises et le système de dédouanement automatisé (Sydonia), lesquels permettront d'améliorer l'enveloppe et atteindre les assigations.

« Ces matières sont d'une grande importance dans l'accomplissement de vos tâches de tous les jours. Je vous invite donc à les approfondir par la lecture personnelle, par des discussions et des échanges entre vous et à vous en servir à bon escient, avec pour socle les valeurs que prône le code de l'éthique professionnelle de l'agent de l'État qui constitue pour nous, depuis longtemps, notre cheval de bataille », a exhorté Deo Rugwiza, tout en reconnaissant que la formation pour tout être demeure un processus. Profitant de l'occasion, le numéro un de la DGDA a également remercié les formateurs pour la qualité du travail abattu pendant vingt-cinq jours, avec dévouement, compétence et patience.

Remerciant la haute hiérarchie ainsi que les formateurs pour la qualité des enseignements dispensés, les bénéficiaires ont fait la promesse de les mettre en pratique. « Comme il revient aux chrétiens de mettre la bible en pratique, il nous revient de faire autant du code des douanes », a déclaré leur représentante.

Gypsie Oïssa Tambwe

PARTENARIAT

La DGDA et la Cenaref scellent un mariage

Les deux parties ont signé un protocole d'accord dans l'objectif de lutter contre la fraude commerciale, le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme.

Le protocole d'accord a été signé entre le patron de la Direction générale des douanes et accises (DGDA), Deo Rugwiza Magera, et le secrétaire exécutif de la Cenaref (Cellule nationale des renseignements financiers), le premier avocat de la République, Joseph Médard Katuala.

Le mariage entre la DGDA et la Cenaref permettra à l'État congolais de relever des défis, dont celui de lutter efficacement contre le terrorisme alimenté par d'importantes masses d'argent d'origine criminelle en circulation dans le monde à travers des organismes financiers maffieux. Outre cela, le phénomène du blanchiment d'argent aussi occasionne un manque à gagner très important pour le trésor public, au risque de priver le gouvernement des moyens pour financer les programmes amorcés.

En plus de la perception des droits, des taxes et redevances

à caractère douanier et fiscal dus à l'État, la DGDA a dans ses attributions la lutte contre le terrorisme, la criminalité transfrontalière organisée et le blanchiment d'argent. Dans ce cadre, cette régie financière s'est liée à la Cenaref pour un échange d'informations et de renseignements à caractère financier en vue de lutter contre la fraude commerciale, le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme.

Un mariage contre les mauvaises pratiques

« Je termine mon propos en vous remerciant, M. le secrétaire exécutif, pour votre disponibilité et votre volonté de cheminer avec nous en vue de la réussite de la mise en œuvre de cet accord », a déclaré Deo Rugwiza qui a émis le vœu de voir les deux parties renforcer les capacités de leurs services dans la lutte contre les mauvaises pratiques.

« La Cenaref n'est plus orpheline », a déclaré le secrétaire exécutif de cette cellule qui se réjouit du fait que sa structure sera désormais omniprésente en RDC grâce à ce partenariat.

Il n'a pas manqué de féliciter le directeur général des Douanes et accises pour le travail abattu dans le cadre de la lutte contre la fraude, le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

Pour faciliter les échanges commerciaux et de mobilisation des recettes du trésor public, la DGDA a initié, depuis quelques années, un vaste programme de réforme et de modernisation de ses services. Cette régie financière dispose de plusieurs instruments juridiques comme soubassement de sa politique.

Il s'agit du décret n°09/43 du 3 décembre 2009 portant création et organisation de la DGDA ; le code des douanes élaboré conformément à la convention de Kyoto révisée; le code des accises institué par l'ordonnance-loi n°007/2012 du 21 septembre 2012; les tarifs des droits et taxes à l'importation et à l'exportation; ainsi que les décrets n°011/06 du 25 janvier 2011 et n°011/08 du 2 février 2011 portant respectivement le cadre organique et le règlement d'administration du personnel.

G.O.T.

MONDIAL 2014-ÉLIMINATOIRES

La RDC finit par une défaite contre le Togo

Les Léopards de la RDC rentrent bredouilles de Lomé où ils ont été malmenés par les Éperviers du Togo en dernière journée des éliminatoires de la Coupe du monde de football prévue pour 2014 au Brésil.

Les fauves congolais ont été battus par un but à deux. Ebunga Simbi a inscrit, à la 81^e minute, l'unique but des Congolais coachés par le sélectionneur intérimaire Santos Muitubile, sur une balle arrêté de Matumona Zola Roum qui effectuait son retour en sélection après avoir été banni par l'ancien sélectionneur Claude Le Roy juste au retour de la Coupe d'Afrique des Nations en Afrique du Sud en janvier et février 2013. Les deux buts togolais ont été les œuvres d'Atakora à la 35^e minute et d'Aloenouvo Baker dans les temps additionnels de la deuxième période. Le sélectionneur du Togo, le Français Didier Six, a regretté les points perdus contre la Libye et le Cameroun. « *Un match international est toujours laborieux. Ne vous plaignez pas que votre équipe trouve dix occasions et marque deux buts. On a un fonds de jeu. Soyez satisfaits ! Si mes statistiques sont bonnes, c'est la première fois que le Togo bat la RDC. L'attaque a marché mais la finition n'a pas été bonne. Ça fait partie des choses à travailler* », a-t-il dit à propos de la prestation de son équipe.

Pour cette rencontre, Santos Muitubile a aligné une équipe assez inédite, avec Parfait Mandanda (Charleroi/Belgique) dans les perches. En défense, Santos Muitubile a titularisé Hervé Ndonga sur le flanc droit, lui fait pourtant banquette au Tout-puissant Mazembe. Dans l'axe de la défense, il y avait Cédric Mongongu (Evian

TG/France) et Chancel Mbemba (Anderlecht/Belgique). Le côté gauche de la défense a été garni par Ebunga Simbi, alias Saoulé (V.Club). Au milieu de terrain, il y avait Youssouf Mulumbu (West Bromwich Albion/Angleterre), Distel Zola (Le Havre/L2 France), Cédric Makiadi (Werder Brême/Allemagne) et Matumona Zola Roum (Primeiro d'Agosto/Angola). En attaquant, Santos Muitubile a fait confiance à Blaise Lelo Mbele qui vient de signer à Petro Atletico (Angola) et Éric Bokanga (Mazembe). Le sélectionneur Santos Muitubile a procédé à trois changements au cours de ce match qui devrait pourtant être pris au sérieux afin de booster le pays dans le classement Fifa. Tychique Ntela (AC Léopards de Dolisie/Congo Brazzaville) est monté à la place de Lelo à la 48^e minute. Ensuite, Mbidi alias Sans moteur (Daring Club Motema Pembe) a pris la place de Makiadi à la 51^e minute. Et Mukoko (Daring Club Motema Pembe) a à son tour remplacé Ntela à la 88^e minute. Les Léopards ont évolué sans certains cadres comme l'attaquant Dieu-merci Mbokani (Dynamo Kiev/Ukraine) et aussi Yves Diba Ilunga (Al Saliya/Qatar). Trésor Mputu et Jean Kasusula, retenus dans leur club TP Mazembe, n'ont donc pas fait le déplacement de Lomé. Trois joueurs seulement ont été libérés par le club de Lubumbashi, Joël Kimuaki, Hervé Ndonga et Éric Bokanga qui ne sont visiblement pas titulaires en club. Et l'on a appris que certains joueurs professionnels sont arrivés à Lomé par leurs propres frais et que leurs billets devraient être remboursés. À Kinshasa, la préparation a été totalement bâclée. Le préparateur physique national, Léon

Male Makanzu, l'avait évoqué dans un entretien accordé à Leopardsfoot.com. Neuf joueurs seulement ont débuté la préparation sur les vingt et un convoqués. « *On se contente de ce qu'on a. Il est difficile de donner une estimation sur la condition physique des joueurs. Le groupe n'est pas complet. On n'est pas encore en place. Ce n'est pas commode que l'on se prépare ainsi en désordre. C'est le cas de le dire. Ce n'est pas du tout bien. Les gens (entendez les joueurs) arrivent au compte-gouttes. On se prépare comme on peut* », avait-il dit. Ainsi, les joueurs se sont en fait regroupés à Lomé, quelques heures seulement avant le match. Les joueurs évoluant à l'étranger sont arrivés quelques jours auparavant dans la capitale togolaise et le groupe de Kinshasa avec treize joueurs a joint Lomé le samedi dans la soirée. L'on se rend compte que ce match a été totalement négligé, étant donné que la RDC avait déjà été éliminée depuis le match de zéro but partout à Kinshasa face au Cameroun. Et pourtant, cette rencontre, important pour se relancer au classement Fifa, devrait permettre de refonder le groupe avec des jeunes joueurs binationaux et d'autres du pays évoluant au pays. Notons que dans ce groupe, le Cameroun a battu la Libye à Yaoundé par un but à zéro, et s'est offert la qualification pour le dernier tour des éliminatoires. L'ancien défenseur central de Lille, Aurélien Chedjou, a inscrit l'unique but de la victoire des Lions indomptables du Cameroun. Le Cameroun termine avec treize points, suivi de la Libye neuf points. La RDC finit avec six points devant le Togo quatre points.

Martin Enyimo

QUARTIER BATETELA

Des déguerpissements à grande échelle

Cent quarante familles en colère habitant les immeubles Arwimi, Kwango, Semois, Kasai et Mongala, appartenant tous à l'État, ont accentué la pression sur les animateurs des institutions de la République sans arriver à surseoir l'instruction de la primature ayant conduit aux lettres de résiliation des contrats.

Devant le non-aboutissement des démarches entreprises à différents niveaux, ces habitants ont affirmé vivre avec la crainte de faire face à des « déguerpissements brutaux ». Ils ont rejeté la raison évoquée par la primature de transformer ces logements, pour la plupart en état de vétusté avancé, en bureaux pour les services publics. Selon eux, l'État ne manque pas de bâtiments ou de terrains disponibles capables d'aider à l'érection d'une cité administrative en pleine commune de Gombe. Ils ont dénoncé le caractère illégal et antisocial de cette instruction.

Dans sa correspondance à la commission des sages de l'Assemblée nationale, l'Inter-syndic des immeubles a soulevé quelques problèmes posés par les déguerpissements qui demeurent illégaux, ont-ils rappelé. En effet, il a fait état, par exemple, de la rupture de contrat de bail sans une mise en demeure. Autre problème, la rupture de contrat par le secrétaire général à l'Urbanisme et habitat, en lieu et place de son ministre, en violation du droit administratif congolais. Aussi les habitants des immeubles concernés ont-ils cherché une intervention pour l'application stricte de la lettre du ministre de l'Urbanisme et habitat, suspendant les mesures de déguerpissement des locataires occupant les appartements et maisons du domaine privé de l'Etat, au nom de la préservation de la paix sociale. Ils ont également insisté sur la difficulté pour une famille de fonctionnaires,

de locataires et d'officiers de l'armée et de la police de réunir la garantie locative. Ils se sont insurgés du fait que l'État n'a pas pris le soin d'indiquer l'endroit où les fonctionnaires locataires ainsi déguerpis devront se rendre avec leurs familles. Cela entraînera aussi d'autres effets néfastes, dont le risque de déperdition scolaire des élèves. Dans une correspondance datant de fin juillet 2013 et adressée à la primature, le collectif des habitants des immeubles représentant exactement 140 familles a avancé des raisons d'annuler cette instruction. Revenant sur le déguerpissement des 28 familles, le 28 octobre 2012 à l'immeuble Ubangi, les habitants ont dénoncé la brutalité de l'opération. Selon eux, l'instruction remontait du temps du gouvernement dirigé à l'époque par le défunt Premier ministre, Nguz-a-Karl I Bond, en 1992. Pour eux, il s'agit d'une mesure caduque, au regard de son caractère antisocial. Dans cette correspondance adressée à la primature, les habitants ont cerné les différentes préoccupations posées par cette instruction, notamment la non-prise en compte du faible pouvoir d'achat des locataires sur le point d'être déguerpis, la disponibilité des terrains pour la création d'une cité administrative, les ambiguïtés de la politique de l'habitat du pays, le discrédit sur le pays et le gouvernement de l'instruction, et le non-respect des procédures. « *En chassant les concitoyens des immeubles de l'État à caractère social, le gouvernement a violé la constitution dans son article 48 et la loi. Le gouvernement est appelé à remettre en leurs domiciles les vingt-huit familles qui en ont été délogées indûment et de s'abstenir d'aller de l'avant avec le projet de déguerpissement* ».

Laurent Essolomwa

JEUX DE LA FRANCOPHONIE

Dix athlètes de la RDC prennent la clé des champs à Nice

L'évènement défraie la chronique sportive et des Jeux de la Francophonie. Sept basketteuses, deux cyclistes et un footballeur se sont évaporés dans la nature à partir de Nice, en France, où se déroulent les septièmes Jeux de la Francophonie.

était qualifiée pour le quart de finale de ces Jeux ! Elles ont toutes disparu, ainsi que les deux meilleurs cyclistes du pays et qu'un footballeur, après avoir touché leurs primes de 1000 euros », a indiqué à l'AFP Barthélémy Okito Oleka, chef de la délégation congolais qui comptait au

somme, versée à chacun par la délégation, est destinée aux dépenses personnelles pendant les Jeux, les organisateurs français prenant à leur charge logement, nourriture et transport.

Les passeports des fuyards seraient toutefois gardés par leurs entraîneurs, après que des agents

cisé. « *On a attrapé un complice d'agent sportif, un ancien athlète congolais, il a été remis à la police et nous avons porté plainte* », a indiqué le secrétaire général Barthélémy Okito. Par ailleurs, une enquête a été ouverte à la suite de cette plainte par la Sûreté départementale des Alpes-Maritimes. De source policière à Nice, l'on apprend que personne n'a été interpellé et que ces disparitions ne sont pas considérées comme inquiétantes à ce stade.

« *Dans cette histoire, c'est non seulement les fédérations mais aussi l'image de marque du Congo qui y perdent. Il faut dénoncer ces agents sportifs qui font miroiter beaucoup d'argent aux athlètes en leur promettant de les placer dans des grands clubs. C'est trop facile. Il faut que ces gens-là négocient officiellement avec les fédérations et attendent la fin des compétitions s'ils sont intéressés par tel ou tel athlète. Que les choses ne se passent pas de manière clandestine* »,

s'est insurgé M. Okito Oleka à l'AFP.

À cause de cette défection, apprend-on, les Léopards basket-ball dames ont été éliminées après avoir gagné leurs deux premiers matches contre la Tunisie et le Luxembourg.

Le Premier ministre congolais, Augustin Matata Ponyo, aurait eu vent de l'incident et rappelé à Kinshasa le secrétaire général aux Sports et loisirs Barthélémy Okito.

Du côté de l'organisation des Jeux, on laisse poursuivre l'enquête tout en soulignant que l'encadrement des athlètes incombe à la délégation nationale. La défection des athlètes congolais à l'étranger est très récurrente. Des basketteuses de la RDC avaient pris la clé des champs à Atlanta aux États-Unis lors des Jeux olympiques en 1996. Aux Jeux olympiques de Londres en août 2012, un judoka et trois cadres de la délégation de la RDC avaient aussi disparu dans la nature.

Martin Enyimo



Athlètes de la RDC à l'ouverture des 7^{es} Jeux de la Francophonie à Nice

« *Nous sommes inconsolables car notre équipe de basketteuses*

total soixante-quatorze membres dont trente-sept sportifs. Cette

sportifs agissant en bande organisée ont été repérés, a-t-on pré-

JEUX DE LA FRANCOPHONIE

Les artistes en compétition pour le Congo

Après la fin de l'imbroglie autour des délivrances de visas pour les artistes et sportifs congolais, le Congo sera finalement représenté dans toutes les catégories où il était sélectionné :

- Hip-Hop : Speed Idance
- Jonglerie : Compagnie Musée d'art
- Littérature (nouvelles) : Rivals Severin Nsonde
- Marionnettes géantes : Compagnie Marico
- Photographie : Baudoin Mouanda
- Chanson : Famille Batola Stars
- Conte : Dorient Arnaud Kaly Soumbou
- Danse de création : Lisangha
- Sculpture : Tertulien Ceryl Bilavi Ndoudi

Rose-Marie Bouboutou

La liste des sportifs congolais présents à Nice

Outre le seize Diablotins, que devaient rejoindre aujourd'hui Percy Akoli et Hardy Binguila, qui se sont déjà illustrés lundi, quatre sportifs ont fait le déplacement de Brazzaville à Nice. Honneur aux dames, citons les sprinteuses Lorène Bazolo (photo), qui sera au départ du 100 mètres, comme aux Jeux Olympiques de Londres, et Natacha Ngoye Akamabi, qui concourt sur le 400 mètres haies. Chez les hommes, Franck Elemba, au lancer de poids, et Lawal Obiodun, en tennis de table, défendront les couleurs congolaises.

Football (matches face au Canada, mardi 10 à 18h, puis face au Rwanda, le 11 à 11h, puis demi-finale le vendredi et finale dimanche 15)

Gardiens : Pavelh Ndzila, James Ekoko

Défenseurs : Cissé Bassoumba, Dorian Mayanith, Junior Loussoukou, Romaric Etou, Andi Tsiba Ngampika, Garcia Nkouka

Milieux : Arci Biassadila Mouanga, Charlin Bouetoutelamio, Hardy Binguila, Moïse Koukou, Carof Bakoua, Belmo Kangou

Attaquants : Kader Bidimbou, Chylpéric Pandza, Percy Akoli, Bersyl Obassi

Athlétisme

Franck Elemba Owaka : lancer de poids homme (mardi 10 septembre)

Lorène Bazolo : 100 mètres femme (mardi 10 septembre)

Natacha Ngoye Akamabi : 400 mètres femme (mardi 10 septembre)

Tennis de table

Lawal Abiodun, simple masculin

Camille Delourme

CHAMPIONNAT NATIONAL DE LIGUE 1

La 22^e journée démarre ce 11 septembre

Après une semaine de trêve forcée, causée par les éliminatoires de la Coupe du monde 2014, le championnat reprendra ses droits ce mercredi dans sa 22^e journée.



Le FC Kondzo et la JST se neutralisaient au terme de la 20^e journée

Huit matchs sur neuf seront au menu de cette journée. La rencontre devant opposer à Dolisie, l'Athlétic club Léopards aux Diablotins a été reportée pour deux raisons. Les Fauves du Niari préparent un match important le 14 septembre qui les opposera à Orlando Pirates de l'Afrique du Sud, comptant pour la 5^e journée de la Ligue africaine des cham-

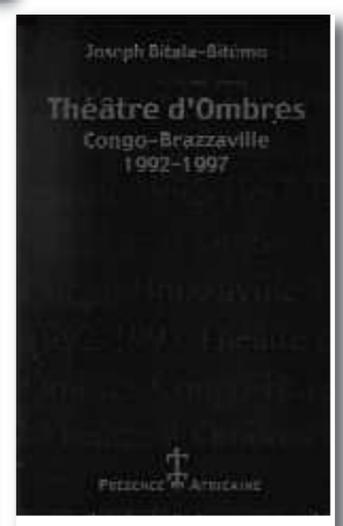
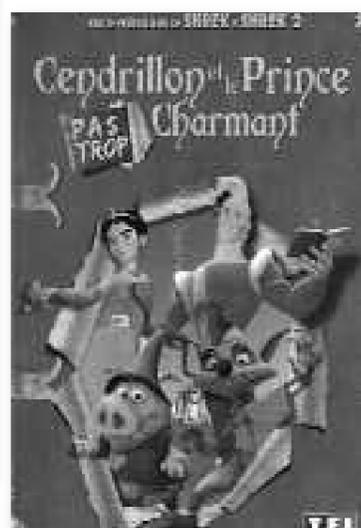
pions. Troisième du groupe avec quatre points, l'AC Léopards a besoin d'une victoire pour se relancer dans la course à la qualification pour les demi-finales. Les Diablotins, quant à eux, ont mis à la disposition de l'équipe nationale un nombre important de joueurs qui disputent actuellement à Nice, les Jeux de la Francophonie. Les deux équipes sont co-leaders du

championnat avec 45 points. AC Léopards, qui compte un match de moins que Diablotins, conserve son fauteuil grâce à son goal différence particulier.

La 22^e journée prévoit toutefois des affiches alléchantes. Au stade Alphonse-Massamba-Débat, le Tongo football club reçoit l'Interclub, condamné au partage des points depuis plusieurs journées. Patronage Sainte-Anne tentera de se relancer en deuxième explication devant la Jeunesse sportive de Talangai. Au stade Municipal, l'AS Cheminots, troisième au classement provisoire, en découvrira avec le FC Kondzo, son poursuivant immédiat. Au stade Marien-Ngouabi, Cuvette FC reçoit Muni-sport. Cette 22^e journée va se clôturer le jeudi 12 septembre à Pointe-Noire et à Brazzaville. Au stade Municipal, Nico-Nicoyé sera aux prises avec l'Association sportive Ponténégrine avant la rencontre La Mancha-Étoile du Congo. Au stade Alphonse-Massamba-Débat, Saint-Michel de Ouenzé rencontrera FC Bilombé et le Club athlétique Renaissance Aglon (Cara) jouera contre l'Union sportive Saint-Pierre. La 23^e journée est prévue le lundi 16 septembre.

James Golden Eloué

EN VENTE À LA LIBRAIRIE DES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE



ÉLIMINATOIRES COUPE DU MONDE 2014

Les Diabes rouges tombent de très haut

L'équipe nationale du Congo, qui vivait des moments de gloire, est la plus grande perdante de cette phase qualificative de la compétition.

Les Congolais ne disputeront pas le dernier tour des éliminatoires de la Coupe du monde qui se jouera l'an prochain au Brésil. Le 7 septembre, en match comptant pour la 6e et dernière journée, ils n'ont pu faire mieux que concéder un match nul de deux buts partout face au Mena du Niger. Un score insuffisant pour assurer une qualification pour la suite de la compétition, d'autant plus que les Étalons du Burkina-Faso (12 points) les ont devancés d'une longueur en l'emportant à Ouagadougou 1-0 devant les Panthères du Gabon. Ce qui met fin au suspense du groupe E qui a duré plus de quatre journées.

Le Congo échoue à son ultime but. La fin de l'avant-dernier tour des éliminatoires laisse un goût très amer aux Congolais. Les Diabes rouges qui avaient leur destin en main (pre-

miers du groupe jusqu'à la 5e journée), viennent de céder leur place à une équipe qui n'avait rien à son compte à deux jours du début des éliminatoires. Les Étalons du Burkina-Faso ont aligné quatre victoires d'affilée pour les devancer et rejoignent ainsi le Ghana, le Nigeria, l'Égypte, le Cameroun, le Cap Vert, l'Éthiopie, la Côte d'Ivoire, le Sénégal et l'Algérie, qualifiés pour les barrages en vue des cinq billets devant conduire au Brésil en 2014.

Encore les mauvais choix de l'entraîneur

« On débute toujours bien pour finir mal » dirait-on. Cela pourrait être le slogan des Diabes rouges dans les éliminatoires des compétitions de haut niveau. La touche de Kamel Djabour lors des deux derniers matchs du onze national n'a visiblement rien apporté. Les Diabes rouges ont au contraire été trahis par ses mauvais choix dans les matchs décisifs comme celui du Burkina-Faso et la rencontre face



Les Diabes rouges échouent à la dernière journée (photo crédit DR)

au Niger. Pour ce match où il fallait coûte que coûte l'emporter, l'entraîneur a aligné une équipe moins percutante en première période, laissant sur le banc des joueurs capables d'apporter le danger à tout moment notamment Junior Makiessé, Fabrice Ondama, Boukama-Kaya... Aucun tir cadré, plusieurs corners et coup francs mal exploités, tel était le bilan du onze de départ. Hardy Binguila pouvait peut-être, grâce à la qualité de ses

frappes, apporter la solution à des balles arrêtées. Lui qui l'avait prouvé lors du dernier match d'entraîneur d'avant Niamey n'a malheureusement pas été aligné.

Menés avant la pause sur la première action dangereuse nigérienne, les Diabes rouges n'ont livré une prestation de qualité que grâce à l'entrée de Junior Makiessé, Doré Fodé et Fabrice Ondama en deuxième mi-temps. Le joueur de l'AC Léopards a prouvé aux yeux de

l'entraîneur que les joueurs évoluant au pays avaient bel et bien leur place dans le onze de départ. C'est d'ailleurs lui qui délivre un caviar à Fabrice Ondama, lui permettant à la 66e minute de répondre à Mahamme Cissé (buteur nigérien à la 34e minute). Le Nigérien Daouda a doublé la mise à la 70e. Kapolongo a rétabli l'équilibre à la 76e en reprenant de la tête la tentative de Christopher Samba repoussée par la barre transversale. La défense congolaise n'est pas du tout épargnée. Elle a fait son plus mauvais match en six sorties en encaissant deux buts. Les Diabes rouges qui ont échoué à deux principaux objectifs, notamment la Coupe d'Afrique des Nations de cette année et la Coupe du monde 2014, doivent trouver de l'énergie nécessaire pour aborder avec autant d'engagements les éliminatoires de la CAN 2015 qui pointent à l'horizon. Peut-être cette fois-ci sera la bonne !

James Golden Eloué

ÉLECTRICITÉ

La direction de la SNE s'explique sur les perturbations à Brazzaville

Le directeur général, Kanoha Elenga, a expliqué aux journalistes que les difficultés observées dans la desserte de l'électricité dans la capitale sont dues à l'étiage au niveau des barrages d'Imboulou et de Moukoulou.

À ces problèmes s'ajoute la pénurie en gaz au niveau des centrales à gaz de Ndjéno et de Côte Matève à Pointe-Noire. Le directeur général de la Société nationale d'électricité (SNE), Kanoha Elenga, a édifié l'opinion sur cette question, le 9 septembre à Brazzaville, au cours d'une conférence de presse. En premier, il a évoqué la baisse considérable des eaux sur la rivière Léfini, où est construit le barrage d'Imboulou, causée par la saison sèche, affaiblissant vraisemblablement la production actuellement jusqu'à 58 MW, contre les 120 attendus.

La rivière Moukoulou, où est construit le barrage qui porte son nom, connaît lui aussi le même problème d'étiage, réduisant largement la production jusqu'à 30 MW, contre 74 MW de capacité initialement prévue. Hormis les deux centrales hydroélectriques, le réseau national est aussi renforcé par les centrales à gaz de Ndjéno et de Côte Matève, installées à Pointe-Noire. Habilitées à produire une importante quantité d'énergie en régime plein, les deux centrales à gaz ne sont plus à même de satisfaire la demande en raison d'énormes problèmes d'approvisionnement en gaz. Celle de Brazzaville qui fonctionne à base du gaz vit également le problème d'approvisionnement et n'est opérationnel que de 18 heures à 22 heures. Le barrage d'Inga, en République Démocratique du Congo,



Kanoha Elenga

qui contribue efficacement au réseau énergétique du Congo n'est pas épargné par l'étiage. Ce qui a poussé la SNE à réduire le nombre de MW exportés sur Brazzaville. Dans son intervention, Kanoha Elenga, a indiqué qu'avec l'apport des centrales à gaz de Pointe-Noire et la centrale thermique de Brazzaville, le Congo dispose actuellement d'une production disponible de 600 MW. Mais au regard de tous les problèmes évoqués, la SNE n'arrive pas à satisfaire la demande estimée seulement à 300 MW. Toutefois, le directeur de la SNE a rassuré que la desserte en électricité reviendra à la normale au moment opportun. Il a par ailleurs saisi l'occasion pour attirer l'attention des abonnés inciviques qui piratent le courant, en créant des branchements frauduleux.

Farmin Oyé

19^e CAN DE HANDBALL JUNIORS DAMES

L'Angola retrouve son trône

L'équipe angolaise chez les juniors dames a été sacrée championne d'Afrique à l'issue du championnat qui s'est achevé le 8 septembre à Oyo, dans le département de la Cuvette. Elle succède aux Diabes rouges du Congo, championnes en 2011.

Les juniors angolaises ont remporté la finale du 19^e Championnat d'Afrique des Nations (CAN) en s'imposant 23 à 21 face à la RDC. Cette équipe a retrouvé son trône qu'elle avait perdu en 2011 au Burkina face aux Diabes rouges, qui ont chuté de trois marches en s'inclinant face à la Tunisie, 22-27 en petite finale de cette compétition. Les Palancas Negras réalisent ainsi leur huitième sacre de la catégorie juniors dames. La RDC, cinquième à Ouagadougou, a gagné trois places tandis que la Tunisie a conservé sa troisième place. L'Angola, la RDC et la Tunisie représenteront le continent au championnat du monde de la catégorie en 2014 en Croatie, tandis que le Congo, qui a atteint les huitièmes de finale l'an dernier au championnat du monde en République tchèque, sera l'un des grands absents.

À l'issue de la compétition, le ministre des Sports et de l'Éducation physique, Léon Alfred Opimbat, a remercié le président de la Confédération africaine de handball (CAHB) pour l'organisation des compétitions des jeunes au Congo, notamment à Oyo. Il a aussi salué le

dévouement des autorités préfectorales et communales qui ont travaillé sans relâche pour la réussite de l'événement. Le ministre a par ailleurs salué l'engagement du président qui contribue inlassablement au développement du sport par la construction d'installations sportives modernes dans tous les départements du pays.

vitalité et nous avons vécu beaucoup de moments d'émotion et d'enthousiasme », a-t-il avancé. Il a apprécié la qualité du gymnase d'Oyo qui est un espace d'expression et de dévouement des talents dont le pays a besoin. Aremou Mansourou a reconnu le flair-play du public d'Oyo et son esprit d'adhésion à la fête sportive. D'après lui, ce public est digne du



L'équipe angolaise sur la plus haute marche du podium

Il a également félicité les trois meilleures équipes de la compétition, sans oublier le public et la presse sportive, pour le travail abattu durant les 19 jours.

Oyo gagne son pari. Le président de la CAHB, Adolph Aremou Mansourou, a félicité le gouvernement congolais pour la bonne organisation du championnat d'Afrique cadets et juniors. « Ensemble pendant dix-neuf jours, nous avons assisté à une belle fête sportive dans l'amitié, la fraternité, la convi-

grand peuple congolais très hospitalier. « Que le succès de cette compétition soit leur récompense », a-t-il souligné. Notons par ailleurs que toutes les délégations participantes ont félicité l'organisation, notamment l'accueil, l'hébergement et l'infrastructure. Le classement général du 19^e championnat d'Afrique : 1^{er} Angola, 2^e RDC, 3^e Tunisie, 4^e Congo, 5^e Guinée, 6^e Rwanda et 7^e Mali.

Charlem Léa Legnoki